



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organizaci3n
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentaci3n

CONF RENCE DE NIVEAU MINIST RIEL SUR L'EAU POUR L'AGRICULTURE ET L' NERGIE EN AFRIQUE: LES D FIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE MINIST RIAL

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne)
15-17 d cembre 2008

RAPPORT DE LA CONF RENCE

**CONFÉRENCE DE NIVEAU MINISTÉRIEL SUR L'EAU
POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE EN AFRIQUE:
LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Syrte (Jamahiriya arabe libyenne)
15-17 décembre 2008**

RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Élection du Président et des Vice-Présidents et
nomination du Rapporteur

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Création du Comité de rédaction

COMITÉ PLÉNIER

Première séance 1: Perspectives concernant la
demande alimentaire et énergétique en 2015 et
projections pour 2030-2050

Deuxième séance: Évaluer les besoins en matière
d'investissement: définir des enveloppes d'investissement
pour la maîtrise de l'eau en Afrique

Troisième séance: Mécanismes de financement et
stratégies d'exécution

TABLES RONDES

Sauvons le lac Tchad

Partenariat pour le financement de l'eau et de l'énergie en Afrique

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

ADOPTION DE LA DÉCLARATION SUR L'EAU POUR
L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE EN AFRIQUE:
LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

PARTICIPATION

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

ANNEXES

1. Texte in extenso des allocutions prononcées lors de la cérémonie d'ouverture
2. Ordre du jour et calendrier adoptés
3. Composition du Comité de rédaction
4. Rapports sur les événements parallèles
 - a. BAfD – Approche stratégique relative à l'eau pour l'énergie et l'agriculture
 - b. Crise alimentaire dans les pays de la Communauté des États sahélo-sahariens – interventions d'urgence et perspectives durables
 - c. AgWA – un nouveau partenariat pour l'eau à usage agricole en Afrique
 - d. ADEA – Transfert de technologies dans les secteurs de l'eau et de l'énergie en Afrique

APPENDICE

Déclaration adoptée par la Conférence

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

1. La Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique s'est tenue à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne) du 15 au 17 décembre 2008.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

2. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et a exprimé sa profonde gratitude au colonel Kadhafi, Guide de la Révolution, qui, bien conscient de l'importance de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie pour le continent africain, avait bien voulu accueillir cette Conférence en Libye. Le Directeur général a également remercié le Gouvernement et le peuple libyens de l'accueil chaleureux qu'ils avaient réservé aux participants et pour leur hospitalité généreuse. Il a déclaré que cinq ans après la Conférence de Syrte sur le développement intégré et durable de l'agriculture et de l'eau en Afrique, le moment était venu de faire le point sur les progrès accomplis et d'examiner les mesures à prendre à court, moyen et long termes pour garantir la sécurité alimentaire et énergétique du continent.

3. Son Excellence Abu Baker Al-Mansouri, Secrétaire du Comité populaire général du Ministère de l'agriculture et des ressources animales et marines de la Jamahiriya arabe libyenne, a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a souligné l'importance de l'eau pour la sécurité alimentaire et a insisté sur la nécessité de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique inexploité du continent africain. Rappelant la Déclaration de Maputo, il a invité à accroître les investissements consacrés à l'utilisation de l'eau en agriculture.

4. Son Excellence Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire de l'Union africaine pour l'économie rurale et l'agriculture, a remercié le Gouvernement libyen et la FAO d'avoir convoqué, en partenariat avec l'Union africaine, cette Conférence importante qui a lieu dans un contexte général marqué par l'insécurité alimentaire, le changement climatique, la hausse du coût de l'énergie et la crise financière. Elle a indiqué que la Commission, par l'intermédiaire du Secrétariat du NEPAD, œuvrait avec des partenaires de développement, à un certain nombre d'initiatives visant à réduire les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et à améliorer la production et la productivité agricoles et la sécurité alimentaire. Elle a précisé qu'il faudrait, grâce aux investissements, développer les ressources hydriques afin de faciliter l'irrigation au niveau des communautés, moderniser les systèmes existants d'irrigation et de drainage et remplacer et augmenter la capacité de stockage des réservoirs et des bassins.

5. Son Excellence Bruno Jean Richard Itoua, Président du Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW), a remercié la Jamahiriya arabe libyenne, l'Union africaine et la FAO d'avoir invité l'AMCOW à faire partie du comité directeur de cette Conférence. Il a rappelé les déclarations successives faites par le Conseil des ministres africains de l'eau à propos de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à Johannesburg, à Brazzaville (2007) et à Sharm El Sheik (2008) et a souligné la nécessité de mettre en valeur les ressources hydriques pour l'agriculture, l'énergie et le développement socioéconomique en Afrique.

6. M. Ali Abou-Sabaa, Directeur du Département de l'agriculture et de l'agro-industrie de la Banque africaine de développement, a rappelé les engagements pris par la BAfD: i) accroître les capacités d'irrigation et de stockage d'au moins 8,5 milliards de mètres cubes entre 2009 et 2013 et ii) accélérer le développement de la production hydroélectrique à l'aide de mesures de mise en valeur polyvalente des ressources hydriques englobant la production énergétique, la maîtrise des inondations, l'approvisionnement en eau potable.

7. M. Mohamad Ali, Président de la Banque islamique de développement, a passé en revue les activités de la Banque en Afrique, rappelant, notamment, la contribution de la Banque à la construction de barrages polyvalents en Afrique subsaharienne, et a souligné que la Banque

continuait à appuyer les mesures destinées à lutter contre la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire dans la région.

8. M. Josué Dioné, Directeur chargé de la sécurité alimentaire et du développement durable prenant la parole au nom de M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a souligné la nécessité d'investir rapidement dans les ressources hydriques afin d'exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture et du secteur énergétique, qui peuvent dans une large mesure accélérer le développement socioéconomique à assises larges, et représenter une solution rationnelle pour sortir de l'impasse de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Il restait toutefois beaucoup à faire pour concrétiser les engagements précédents pris, de la réunion de Maputo (2003) à celle de Sharm El Sheik (2008), de mettre en valeur les ressources hydriques, l'agriculture et les ressources énergétiques.

9. Le représentant des organisations paysannes, M. Cheikh Mouhamady Cissoko, a souligné la contribution des agriculteurs au développement de la plupart des pays africains. Il fallait donc accroître fortement les investissements dans l'agriculture et le développement des capacités des agriculteurs tout en préservant les ressources naturelles, grâce à une gestion intégrée, et en accordant l'attention voulue aux savoirs autochtones, au développement durable des basses terres, à l'aquaculture et à la navigation fluviale.

10. Le texte intégral des déclarations faites pendant la cérémonie d'ouverture figure à l'*Annexe I*.

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur

11. Le Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, a ouvert la Conférence de niveau ministériel. Il a déclaré qu'à la suite de consultations entre les délégations, un consensus unanime s'était dégagé pour élire comme Président de la Conférence M. Abu Baker Al-Mansouri, Secrétaire du Comité général populaire du Ministère de l'agriculture et des ressources animales et marines de la Jamahiriya arabe libyenne. L'élection du Président a été confirmée par acclamation.

12. Le Président a déclaré qu'à l'issue de consultations entre les délégués, un consensus avait été obtenu pour la nomination des Vice-Présidents de la Conférence et la désignation du rapporteur. La Conférence a alors approuvé par acclamation l'élection des Vice-Présidents suivants:

Son Excellence André de Jesus Moda, Vice-Ministre de l'agriculture de la République d'Angola;

Son Excellence Yaya Dillo, Ministre des mines et de l'énergie de la République du Tchad;

Son Excellence Mahmoud Camara, Ministre de l'agriculture de la République de Guinée;

Son Excellence Charity Kaluki Ngilu, Ministre de l'eau et de l'irrigation de la République du Kenya;

Son Excellence Abdelssalam Mansour, Ministre de l'agriculture et des ressources hydriques de la République de Tunisie.

Son Excellence Ayman Abou Hadid, chef de la délégation égyptienne, a été élu Rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. La Conférence de niveau ministériel a adopté l'ordre du jour et le calendrier, qui sont reproduits à l'*Annexe 2*.

Création du Comité de rédaction

14. La Conférence ministérielle a créé le Comité de rédaction et élu M. Ali Rahuma (Jamahiriya arabe libyenne) aux fonctions de Président de ce Comité. La composition du Comité est indiquée à l'*Annexe 3*.

COMITÉ PLÉNIER

15. Le Comité plénier, à composition non limitée, a examiné les trois grands thèmes ci-après, comme suit:

Première séance 1: Perspectives concernant la demande alimentaire et énergétique en 2015 et projections pour 2030-2050 (Président: M. Mohammed Mahmood, Ministre adjoint de l'énergie

16. Le Comité a examiné les perspectives concernant la demande alimentaire et énergétique en 2015 et les projections pour 2030 et 2050, sur la base des principaux moteurs de croissance de la population et du revenu et sous la menace du changement climatique. En tablant sur un doublement de la population mondiale d'ici à 2050 et sur la croissance économique du continent, la FAO estime que la demande de denrées alimentaires, pour la seule Afrique subsaharienne, triplera entre 2000 et 2050. La facture des importations alimentaires, en hausse continue à l'échelle régionale, désormais atteint des niveaux sans précédent, affectant gravement la balance commerciale de la plupart des pays de la région, alors que l'Afrique subsaharienne est la seule région du monde où le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité devrait encore augmenter. Les participants ont examiné les stratégies nationales, les résultats de l'agriculture et du secteur énergétique, les contributions relatives de l'agriculture pluviale et de l'agriculture irriguée et les stratégies d'adaptation au changement climatique.

17. Sachant que les petits agriculteurs constituent la majorité de la population dans la plupart des pays d'Afrique, la Conférence a recommandé que l'adaptation des agriculteurs au changement climatique soit l'objectif prioritaire des décisions en matière de politiques et des allocations budgétaires. Des budgets devraient aussi être prévus pour la mise en place d'infrastructures à grande échelle pour l'agriculture irriguée et la production d'énergie hydro-électrique. Ces infrastructures devraient être conçues en fonction des meilleures estimations concernant les changements climatiques prévus.

18. Chaque pays devrait se doter de politiques visant à assurer la disponibilité de céréales, cultivées sous irrigation, ou non, ou importées de l'étranger. Les approches régionales devraient inclure la gestion intégrée des ressources hydriques sur les cours d'eau transfrontières afin de tirer le meilleur parti possible des ressources naturelles disponibles. Le critère clé en matière d'investissement devrait être la viabilité économique.

19. L'agriculture devrait être adaptée aux meilleures estimations concernant les changements climatiques et les pays contribuant le plus au changement climatique devraient contribuer à financer cette adaptation. Les ministères de l'agriculture et de l'énergie devraient être impliqués dans le débat sur le changement climatique et les priorités en matière de recherche et de vulgarisation agricoles devraient être adaptées aux effets attendus du changement climatique.

Deuxième séance: Évaluer les besoins en matière d'investissement: définir des enveloppes d'investissement pour la maîtrise de l'eau en Afrique (Président: Mahmoud Camara, Ministre de l'agriculture, Guinée)

20. Les participants ont examiné l'enveloppe d'investissement nécessaire pour répondre à la demande future de denrées alimentaires et d'énergie. Sur la base des travaux préalables à la Conférence qui ont fait le bilan des projets en cours et dans la filière en matière d'eau pour l'agriculture et d'énergie sur tous les pays du continent, ainsi que des estimations effectuées par le NEPAD/PDDAA et d'autres, les participants ont examiné les tendances et les stratégies actuelles en matière d'investissement, les priorités pour l'investissement et la structure des portefeuilles d'investissement existants, leur adaptation aux besoins futurs et leur impact sur la réduction de la pauvreté et la croissance.

21. La Conférence a noté l'important potentiel de l'Afrique en matière d'irrigation et d'énergie hydro-électrique et le fait que l'exploitation de ce potentiel reste très limitée. Elle a remercié la FAO de son estimation préliminaire des besoins en investissements dans la maîtrise de l'eau, comme moyen de faire face aux défis que posent la hausse des prix des importations de denrées alimentaires et le manque d'accès de la population à l'énergie. Dans la mesure où les informations relatives à certains pays n'étaient pas à jour, la Conférence a demandé à la FAO de prendre en compte les informations mises à jour fournies par les pays pour établir la version finale des documents.

22. La Conférence a reconnu que la réduction de la pauvreté était l'une des conditions préalables nécessaires à l'accroissement de la production vivrière et a recommandé que les petits agriculteurs bénéficient de la priorité en matière d'assistance, notamment en ce qui concerne la fourniture d'intrants et de moyens de production. Elle a recommandé, en outre, que les pays incorporent les enveloppes d'investissement pour la maîtrise de l'eau nécessaire à l'agriculture dans leur Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et élaborent des projets d'investissement bancables, notamment par le biais du Fonds africain pour l'eau, afin d'exploiter toutes les sources de financement possibles.

Troisième séance: Mécanismes de financement et stratégies d'exécution (Président: Mamadou Y. Diarra, Ministre de l'énergie, de l'eau et des mines du Mali)

23. Les participants se sont penchés sur les mécanismes de financement et les stratégies d'exécution nécessaires pour assurer des investissements suffisants dans l'eau nécessaire à la production d'aliments et d'énergie. Ils ont examiné le rôle des diverses sources de financement, notamment les possibilités offertes par les partenariats public-privé, les stratégies de financement et leur adaptation à différentes catégories d'utilisateurs et à différents calendriers, les conditions d'un investissement productif et les avantages d'une meilleure intégration régionale s'agissant d'encourager l'investissement dans la maîtrise de l'eau. Les participants ont formulé les recommandations ci-après:

24. Reconnaissant l'importance du financement national et de la coopération régionale pour mettre en œuvre des stratégies adaptées aux besoins des pays et renforcer la production vivrière, la Conférence a lancé un appel aux agences multilatérales pour obtenir des fonds supplémentaires et aux pays développés pour qu'ils allouent 0,7 pour cent de leur PIB, comme promis, à l'aide au développement. Elle a en outre recommandé que les parlements des pays reconnaissent que l'agriculture doit être prioritaire et veillent à ce qu'un budget suffisant soit alloué à ce secteur, compte dûment tenu de la recommandation de Maputo d'allouer à l'agriculture 10 pour cent du PIB.

25. La Conférence a souligné la nécessité d'adapter les stratégies d'investissement aux différents types d'agriculteurs qui n'ont pas forcément les mêmes besoins, notamment en matière de renforcement des capacités, et a recommandé l'adoption d'une approche fondée sur l'ensemble de la filière alimentaire en matière de développement de l'infrastructure. Notant les liens entre

l'agriculture et l'énergie et le fait que l'agriculture et le secteur agro-alimentaire exigent des sources d'énergie peu coûteuses et fiables, il a été proposé de créer un fonds pour l'énergie dans les pays africains et d'encourager le secteur privé à investir dans l'énergie hydro-électrique.

26. La Conférence a rappelé et appuyé les recommandations de la Conférence de Syrte de 2004 tendant à ce que soient créés un fonds pour le développement agricole de l'Afrique, une banque d'investissement africaine et un marché commun pour l'Afrique.

27. En ce qui concerne les partenariats public-privé, la Conférence a reconnu que les principaux investisseurs dans l'agriculture étaient les agriculteurs eux-mêmes et qu'ils devraient être encouragés grâce à un ensemble d'incitations appropriées, y compris des prêts subventionnés. Elle a recommandé, en outre, d'encourager l'investissement national et étranger grâce à des politiques favorables incluant, le cas échéant, la réforme des politiques foncières.

28. Si les mécanismes traditionnels de financement, tels que les dons et les prêts, demeuraient importants, notamment pour les pays à faible revenu, ces instruments devraient être utilisés de manière plus stratégique et les pays devraient négocier des conditions garantissant la viabilité économique.

29. La Conférence a rappelé que seules la paix et la stabilité pouvaient assurer un développement et une croissance durables, ainsi que l'apport d'investissements, et a recommandé que tout soit fait dans les instances compétentes pour apporter la paix et la stabilité au continent.

TABLES RONDES

Sauvons le lac Tchad

30. Cette table ronde a réuni des ministres et de nombreux délégués et observateurs du Bassin du lac Tchad et au-delà. Les participants ont souligné l'impact de la pénurie d'eau due au changement climatique et à des activités humaines incontrôlées. La catastrophe était imminente si aucune mesure immédiate n'était prise pour prévenir l'assèchement total du lac Tchad. Ce lac ne pouvait être sauvé que par des mesures concertées visant à inverser le processus de dégradation et à rétablir les niveaux précédents et les terres humides et l'application d'une gestion intégrée des ressources hydriques du Bassin.

31. Sous réserve d'études de faisabilité appropriées, le transfert d'eau transfrontière provenant de l'Oubangui vers le lac Tchad a été envisagé en tant qu'intervention susceptible d'améliorer le débit de base et l'emmagasinement, de prévenir le tarissement des eaux souterraines, de renforcer la recharge en eaux souterraines et de permettre la reprise d'activités traditionnelles comme l'agriculture de décrue, la pêche et l'élevage.

32. Il fallait prendre en compte tous les impacts positifs et négatifs, avant même la réalisation des études de faisabilité. Il importait également de tenir compte des ressources en eaux du bassin donateur sur la base de données hydrologiques passées, présentes et prospectives, afin d'éviter de déclencher des pénuries d'eau dans les bassins associés.

33. Les recommandations ci-après ont été formulées:

- Un comité international devrait être créé pour suivre le projet de transfert d'eau transfrontière;
- Il faudrait créer également un observatoire du Bassin du lac Tchad;
- Plusieurs scénarios devraient être pris en compte pour le transfert d'eau et d'éventuelles mesures de substitution;
- Les parties prenantes du bassin donateur et du bassin bénéficiaire devraient être impliquées dans toutes les phases de la préparation et de la mise en œuvre du projet.

Partenariat pour le financement de l'eau et de l'énergie en Afrique

34. En Afrique, la productivité agricole est faible aussi bien dans le secteur pluvial que dans le secteur irrigué. Près de 97 pour cent de l'agriculture est pluviale et il existe des techniques pour améliorer la productivité grâce à la gestion de l'humidité des sols. Les superficies irriguées sont réduites par rapport à d'autres régions et le stockage de l'eau est insuffisant en règle générale, ce qui rend l'Afrique d'autant plus sensible aux chocs climatiques.
35. Les projets agricoles et hydriques souffrent d'un sous-financement important, bien que l'engagement ait été pris d'accroître les investissements de 6 pour cent par an pour atteindre 10 à 12 millions d'USD. Pour remédier au manque de financement, il est possible de recourir à l'une ou à l'autre des nombreuses formes de partenariats public-privé. En fait, différents types de partenariat sont nécessaires pour financer des investissements dans l'agriculture de subsistance ou commerciale et la production d'énergie. Une part importante de tout investissement (20 pour cent environ) doit être mise de côté pour la gestion et l'entretien des infrastructures.
36. Le secteur privé cherche systématiquement à réduire les coûts et à accroître les bénéfices de sa participation, de sorte que les partenariats public-privé doivent être correctement structurés et réglementés. Tous les bénéficiaires potentiels d'un mécanisme doivent être identifiés et des moyens appropriés doivent être trouvés pour qu'ils puissent participer au financement. La rentabilité au niveau des exploitations est indispensable pour attirer des investissements, même si les gouvernements décident de subventionner certains des investissements initiaux.
37. Les pays doivent se doter de politiques et de stratégies encourageant l'investissement privé. L'environnement économique général doit être structuré de façon à encourager les entreprises à participer à des partenariats public-privé. Outre les questions fiscales et douanières, cet environnement inclut également la gouvernance générale et la situation en matière de sécurité.

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

38. Quatre événements parallèles ont été organisés pendant la Conférence, sur les thèmes suivants:
1. Approche stratégique de la Banque africaine de développement en matière d'eau pour l'agriculture et l'énergie;
 2. La crise alimentaire dans les États de la Communauté des États sahélo-sahariens: mesures d'urgence et perspectives durables;
 3. Partenariat eau-agriculture (AgWA): Nouveau partenariat pour l'eau pour l'agriculture en Afrique;
 4. ADEA (Association pour le développement de l'énergie en Afrique): Transfert de technologies dans les secteurs hydrique et énergétique en Afrique.
39. Les rapports sur ces événements parallèles figure à l'*Annexe 4*.

ADOPTION DE LA DÉCLARATION SUR L'EAU POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE EN AFRIQUE: LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

40. La Conférence a adopté par acclamation la Déclaration sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique, telle qu'elle figure en *Appendice*.

PARTICIPATION

41. La Conférence a réuni plus de 400 participants, dont 37 ministres de 48 pays d'Afrique, 54 représentants d'organisations intergouvernementales, 34 représentants d'organisations de la société civile et 10 représentants de six organisations du système des Nations Unies.

CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE

42. La Conférence de niveau ministériel sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique a achevé ses travaux et a été déclarée close le 17 décembre 2008 à 18 heures.

ANNEXES

1. Texte *in extenso* des allocutions prononcées lors de la cérémonie d'ouverture
2. Ordre du jour et calendrier adoptés
3. Composition du Comité de rédaction
4. Rapports sur les évènements parallèles
 - e. BAfD – Approche stratégique relative à l'eau pour l'énergie et l'agriculture
 - f. Crise alimentaire dans les pays de la Communauté des États sahélo-sahariens – interventions d'urgence et perspectives durables
 - g. AgWA – un nouveau partenariat pour l'eau à usage agricole en Afrique
 - h. ADEA – Transfert de technologies dans les secteurs de l'eau et de l'énergie en Afrique

ANNEXE 1

**Texte *in extenso* des allocutions prononcées
lors de la cérémonie d'ouverture**

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO, **S. E. JACQUES DIOUF**

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi de me retrouver aujourd'hui avec vous dans cette belle ville de Syrte, témoin privilégié de la naissance de l'Union africaine.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence le colonel Mouammar Al-Kadhafi, Guide de la Révolution, qui, bien conscient de l'importance de l'agriculture, l'eau et l'énergie pour le continent africain, a bien voulu accueillir cette Conférence en Libye. Je souhaiterais également au nom de la FAO et en votre nom à tous, remercier le Gouvernement et le peuple libyens pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité.

Il y a bientôt cinq ans, en 2004, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains se réunissaient ici même, à Syrte, pour adopter les mesures de développement intégré et durable de l'agriculture et de l'eau en Afrique. Cinq ans plus tard, il est nécessaire de faire le point sur les progrès accomplis et d'examiner ensemble les actions à prendre à court, moyen et long termes pour assurer la sécurité alimentaire et énergétique du continent.

Cette prestigieuse assemblée devrait en effet permettre de passer du discours à l'action. Nous devons trouver ensemble des mesures concrètes et opérationnelles face à la problématique de l'eau en Afrique dans un esprit de responsabilité partagée et de coopération renforcée entre tous les acteurs concernés, notamment les gouvernements des pays africains, les pays donateurs, les organisations régionales et internationales, les institutions de financement, le secteur privé et la société civile.

La crise alimentaire mondiale

Beaucoup de choses ont changé depuis 2004. Le monde se trouve aujourd'hui dans un contexte de crise. La grave crise financière et économique a été précédée par une crise alimentaire qui a bouleversé l'économie agricole internationale et fait réaliser à chacun à quel point la sécurité alimentaire du monde était fragile. Elle a également démontré que la relance de la production agricole dans les pays pauvres est la seule solution viable et durable pour lutter contre la faim. Il faut donc investir davantage dans l'agriculture.

Ces trois dernières années ont été marquées par une augmentation rapide des cours des produits alimentaires. L'indice FAO des prix des denrées alimentaires a d'abord augmenté de 9 pour cent entre 2005 et 2006, puis de 24 pour cent l'année suivante, et enfin de 40 pour cent pendant les premiers mois de 2008. En juillet, les bonnes perspectives mondiales de production ont entraîné un tassement des prix des principales céréales. Les prix des aliments ont certes amorcé une tendance à la baisse de 25 pour cent. Mais on constate que l'indice des prix des aliments en octobre 2008 restait toujours en hausse d'environ 30 pour cent par rapport à sa valeur en octobre 2006. Les prix des intrants ont doublé, voire triplé, et sont devenus inaccessibles aux petits producteurs agricoles.

Cette situation sans précédent a eu des conséquences graves aux plans économique, social et politique. Rien qu'en 2007, principalement à cause de la flambée des prix des denrées alimentaires, le nombre des affamés dans le monde a augmenté de 75 millions au lieu de diminuer de 43 millions afin d'atteindre l'engagement du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. En 2008, on s'attend à ce qu'il y en ait 40 millions de plus. Le monde compte donc aujourd'hui

923 millions de personnes mal nourries au total. Ceci veut dire que près d'un milliard de personnes, sur les 6,5 milliards que compte la planète, souffrent de la faim.

Situation de l'agriculture et de l'alimentation en Afrique

Pour l'Afrique, l'agriculture représente 17 pour cent du PIB, 57 pour cent des emplois et 11 pour cent des exportations. Sa population, qui a atteint cette année 967 millions d'habitants, dont 53 pour cent de jeunes en dessous de 20 ans, atteindra 2 milliards de personnes en 2050. L'agriculture et les industries connexes sont essentielles à la croissance économique de l'Afrique, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

En 2003-2005, 24 pour cent de la population africaine, soit environ 218 millions de personnes, souffrait encore de sous-alimentation chronique. En 2007, la crise alimentaire a eu pour effet une augmentation de 24 millions du nombre de personnes en Afrique sub-saharienne souffrant de faim chronique. En outre, 70 pour cent des pauvres y vivent aujourd'hui en milieu rural.

Malgré l'importance de l'agriculture pour la société et l'économie, ses performances sont restées en deçà des espérances au cours des dernières décennies. La croissance de la production agricole a été plus faible que la croissance de la population.

Au cours des trente dernières années, la production céréalière par habitant en Afrique n'a augmenté que de 0,14 pour cent par an (0,07 pour cent en Afrique sub-saharienne), entraînant une augmentation des importations de 136 pour cent, avec un volume de 56,4 millions de tonnes en 2008.

Plusieurs raisons sont à l'origine de ces résultats. Ainsi, l'utilisation des intrants modernes est insignifiante. Seulement 23 kg d'engrais par hectare de terre arables sont utilisés en Afrique, contre 151 kg en Asie. Ce taux est encore plus faible en Afrique sub-saharienne avec seulement 9 kg par hectare.

L'utilisation des semences sélectionnées qui ont fait le succès de la Révolution verte est très faible en Afrique; seulement un tiers des semences est soumis à un système de contrôle. Les infrastructures de transport, les moyens de stockage et de conditionnement font terriblement défaut sur le continent, notamment au Sud du Sahara. Les routes rurales sont au niveau de l'Inde du début des années 70. Les pertes de récolte atteignent 40 à 60 pour cent pour certains produits agricoles.

Les conséquences sont tragiques pour le continent. Parmi les 36 pays affectés par des crises alimentaires dans le monde, 21 sont africains. Les importations alimentaires de l'Afrique sont évaluées à 49,4 milliards d'USD en 2008, dont 22 milliards pour les céréales, contre 10,5 milliards en 2005.

La sécurité énergétique

L'Afrique doit aussi faire face à un déficit grave en énergie. En Afrique sub-saharienne, 74 pour cent des personnes vivaient sans accès à l'électricité en 2002. Dans certains pays, seuls 5 pour cent de la population ont accès à l'énergie, et ce chiffre tombe à 2 pour cent dans certaines régions rurales.

L'Afrique sub-saharienne est la seule région du monde où le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'électricité est en augmentation, et il est prévu que d'ici à 2030, ce nombre atteindra environ 660 millions, soit 50 pour cent du total. Cependant, le continent a un potentiel hydro-électrique et solaire considérable.

Pourtant, entre 2000 et 2030, la demande d'énergie sur le continent va doubler, passant de 500 millions à 1 milliard de tonnes équivalent pétrole, du fait de la forte croissance économique.

Le changement climatique

L'Afrique doit en outre relever le défi du changement climatique, notamment les augmentations de température, une plus grande variabilité des précipitations et une plus grande fréquence d'événements extrêmes - inondations et sécheresses.

Le changement climatique va réduire les disponibilités en eau et aussi entraîner une progression des maladies animales et végétales.

Le Groupe de l'ONU d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a clairement indiqué, dans son quatrième rapport d'évaluation publié en 2007, que le réchauffement climatique et des phénomènes extrêmes toucheront surtout les régions les plus pauvres du monde. En Afrique sub-saharienne, par exemple, les rendements des cultures pluviales pourraient reculer de moitié d'ici à 2020. L'atténuation de ces impacts va dépendre des investissements qui seront réalisés dans la maîtrise de l'eau, l'irrigation, les installations de stockage, les routes rurales, la production et la multiplication de semences, et une agriculture de conservation.

Le rôle de l'eau

L'agriculture irriguée, qui occupe 20 pour cent des terres arables du monde, contribue à plus de 40 pour cent de la production agricole totale. L'agriculture irriguée est beaucoup moins vulnérable aux variations et autres changements climatiques que l'agriculture pluviale. Les rendements de l'agriculture irriguée sont trois fois plus élevés que ceux de l'agriculture pluviale.

Hélas, en Afrique, seulement 7 pour cent des terres arables sont irriguées, et ce taux chute à 4 pour cent pour l'Afrique sub-saharienne, comparé aux 38 pour cent en Asie. Le continent utilise seulement 4 pour cent de ses réserves d'eau (moins de 3 pour cent pour l'Afrique sub-saharienne), contre 20 pour cent en Asie. Cela veut dire que sur 93 pour cent des terres en Afrique, la vie, je devrais dire la survie des populations, dépend de la pluie, facteur de plus en plus aléatoire avec les changements climatiques.

Le développement social et économique durable de l'Afrique repose nécessairement sur le développement du secteur agricole dont dépendent quelques 70 pour cent de la population et 80 pour cent des victimes de la pauvreté. Il est évident, dans ces conditions, que d'importants efforts doivent être consentis pour rendre l'agriculture africaine plus productive et plus performante, mais aussi plus résiliente face aux changements climatiques. Ceci passe obligatoirement par une meilleure maîtrise des facteurs de production au rang desquels l'eau occupe la première place. La maîtrise de l'eau est un élément clé de la sécurité alimentaire.

Le cadre d'action

C'est fort de cette conviction que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) avait fait, dès 2003, de la maîtrise de l'eau le premier pilier de son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Selon le PDDAA, outre les nombreuses mesures destinées à promouvoir le développement agricole et rural, il faut un investissement de 4,9 milliards d'USD par an dans la maîtrise de l'eau et la gestion des terres pour que l'agriculture ne soit plus à la merci de pluies aléatoires.

Dans le cadre de mesures destinées à promouvoir le développement agricole et rural, le Rapport Blair a recommandé que l'Afrique double la surface de ses terres arables irriguées à l'horizon 2015, en mettant l'accent sur l'irrigation à petite échelle. Le coût de cette irrigation a été évalué à 2 milliards d'USD par an.

Plusieurs types d'interventions devront être menés en fonction des spécificités nationales et régionales. Dans le court terme, les petits ouvrages de collecte d'eau, d'irrigation et de drainage, réalisés par et pour les communautés rurales, revêtent un caractère prioritaire. Il s'agit d'investissements peu coûteux, basés sur des technologies simples d'entretien aisé. En outre, la

participation des bénéficiaires à leur conception et leur réalisation permet une appropriation qui facilite une gestion participative durable.

Dans le moyen terme, l'accent doit être mis sur une meilleure valorisation des grands aménagements hydro-agricoles existants qui ont nécessité des investissements importants, mais qui souvent fonctionnent bien au-dessous de leur capacité, pour des raisons techniques et économiques, mais aussi institutionnelles et sociales.

Dans un plus long terme, l'action doit être centrée sur l'aménagement des grands bassins fluviaux. De tels programmes exigent une gestion intégrée des ressources en eau, et des synergies importantes doivent être recherchées, notamment entre l'irrigation et la production hydroélectrique. De tels investissements peuvent également impliquer des transferts inter-bassins et le renforcement de mécanismes techniques, financiers et politiques de coordination pour une meilleure gestion des ressources en eau.

Les ressources devront provenir d'abord des budgets nationaux. A Maputo en juillet 2003, les Chefs d'Etat et de gouvernement africains se sont engagés à augmenter sensiblement la part de leur budget national alloué à l'agriculture jusqu'à 10 pour cent au moins au cours des cinq prochaines années. L'agriculture doit être une priorité dans l'investissement pour le développement.

Ensuite, conformément aux engagements de Monterrey, du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 et du second Sommet de 2002, l'Aide publique au développement devrait augmenter. En fait, la tendance à la diminution de la part de l'aide au développement consacrée à l'agriculture doit être inversée. Les mêmes objectifs s'appliqueraient aux financements des banques régionales et sous-régionales et aux aides bilatérales.

Enfin, les investissements du secteur privé dans le secteur agricole doivent être encouragés. Le partenariat entre secteur privé et public doit être renforcé.

A l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, organisée par la FAO en juin dernier, les délégués de 181 pays – dont 43 Chefs d'Etat et de gouvernement et plus de 100 Ministres – ont réaffirmé la nécessité de produire plus. La déclaration de la Conférence a clairement indiqué que l'investissement dans la production agricole était à la base de toute solution durable à la crise alimentaire et que des ressources appropriées étaient nécessaires à cet effet.

Au cours de cette Conférence, vous aurez l'occasion de discuter des résultats des travaux de préparation qui ont permis de dresser un tableau détaillé des projets et programmes d'investissement dans la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'énergie par pays, avec un budget total d'environ 65 milliards d'USD s'étalant sur une vingtaine d'années. C'est la première fois qu'un bilan à court, moyen et long termes est dressé de manière aussi exhaustive et précise en considérant les investissements pour la maîtrise de l'eau au niveau des villages, des périmètres irrigués et des grands bassins fluviaux, tant pour l'agriculture que pour la production hydro-électrique.

Ce travail, qui a été rendu possible grâce à la collaboration des services gouvernementaux de tous les pays africains et avec le concours précieux des instances régionales de l'Union africaine, est unique en son genre. Il a été conduit dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, pour permettre une meilleure prise en compte des besoins tels qu'exprimés directement par les pays.

Action au niveau mondial

Outre la nécessité d'intensifier les investissements dans la maîtrise de l'eau, les infrastructures rurales et les services agricoles en Afrique, nous devons œuvrer ensemble au niveau international en vue de dégager un consensus large sur l'éradication définitive et rapide de la faim dans le monde. Ainsi, il est capital d'améliorer les conditions dans lesquelles travaillent les agriculteurs et dans lesquelles se font les échanges commerciaux.

C'est pourquoi j'ai proposé l'organisation en 2009 d'un Sommet mondial sur la sécurité alimentaire pour assurer une plus grande cohérence dans la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale. Il devrait jeter les bases d'un nouveau système d'échanges agricoles offrant aux agriculteurs des pays développés, comme à ceux des pays en développement, la possibilité de gagner dignement leur vie. Ils doivent en effet avoir des revenus comparables à ceux des travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire de leurs pays respectifs pour rester dans les activités rurales. A cet effet, nous devons avoir l'intelligence et l'imagination de concevoir des politiques de développement agricole, ainsi que des règles et mécanismes assurant un commerce international non seulement libre, mais aussi équitable.

Ce Sommet devrait en outre trouver 30 milliards d'USD par an pour créer des infrastructures rurales et accroître la productivité agricole du monde en développement. Dans l'immédiat, un « Fonds d'action rapide » devrait aussi être envisagé pour relancer, en cas de crise, la production agricole locale, notamment dans les pays à faible revenu et fortement importateurs d'aliments.

L'heure n'est plus aux discours. Les événements de ces deux dernières années nous ont rappelé combien une accélération massive des investissements dans l'agriculture est devenue urgente. Il est de notre devoir à tous, gouvernements, institutions régionales et internationales, partenaires techniques et financiers, secteur privé et société civile, de mettre en place les conditions qui garantiront la viabilité économique, sociale et environnementale de ces investissements et permettront la mise en valeur des ressources en eau au service du développement agricole, économique et social du continent.

La FAO a contribué à la préparation du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique dans le cadre du NEPAD. La FAO est à la disposition des Etats africains pour continuer à les appuyer dans la préparation des programmes continentaux, régionaux et nationaux, et dans la réalisation de projets jugés porteurs.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**ALLOCUTION DU SECRÉTAIRE DU COMITÉ POPULAIRE
GÉNÉRAL POUR L'AGRICULTURE ET LES RESSOURCES
ANIMALES ET MARINES,**
S. E. ABU BAKER AL-MANSOURI

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à chacun d'entre vous de la part du Guide de la Grande révolution du 1^{er} septembre, Mouammar Al-Kadhafi, et de vous communiquer ses vœux de plein succès pour cette Conférence, qui n'aurait pu être organisée sans son soutien ni ses encouragements. Je souhaite saisir l'occasion pour inviter Son Excellence, en votre nom et mon nom personnel, à faire l'honneur de sa présence à la Conférence, afin que nous écoutions ses indications et ses avis précieux qui sont toujours axés sur le progrès et le développement de l'Afrique et de ses peuples magnifiques. Permettez-moi également de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et de mes collègues du Comité populaire général pour l'agriculture et les ressources animales et marines. Je tiens à vous remercier de votre présence ici et de votre participation aux travaux de la Conférence de haut niveau sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique, que nous sommes honorés d'accueillir dans la Jamahiriya arabe libyenne. Permettez-moi aussi de vous faire part de mes vœux sincères de plein succès à la Conférence et de vous souhaiter un séjour agréable, enrichissant et fructueux parmi nous.

Cette Conférence a pour objet principal d'évaluer les ressources hydriques en Afrique à l'heure où la demande d'eau croît rapidement dans les secteurs agricole et énergétique. La Conférence se concentrera principalement sur les besoins en investissements et sur l'amélioration de la gestion des ressources hydriques afin de mettre celles-ci à profit dans les zones rurales et de développer les grands projets hydro-agricoles, et aussi de construire et améliorer des infrastructures le long des principaux cours d'eau afin de parvenir au développement durable en Afrique. Il s'agit également d'évaluer les défis que doivent relever les secteurs de l'agriculture et de l'énergie compte tenu du problème de pénurie alimentaire mondiale. En outre, la Conférence a pour objet de souligner combien il est important d'accélérer le rythme des investissements pour favoriser la sécurité alimentaire et énergétique dans tous les États africains et de définir les mécanismes de financement nécessaires pour accomplir cet objectif à moyen et à long termes, quand la population du continent aura atteint 2 milliards de personnes. Ainsi, la Conférence prendra en considération l'impact du changement climatique et se concentrera sur des programmes spécifiques comportant des estimations des coûts relatifs aux études de faisabilité et à leur concrétisation.

Cette Conférence a lieu dans un contexte de crise des ressources en eau dans la plupart des pays d'Afrique, du fait de l'augmentation de la demande d'eau et de l'aggravation des sécheresses et de la désertification dues au changement climatique mondial et aux importants progrès accomplis dans les divers domaines du développement, qui ont un impact direct sur les ressources et les réserves hydriques. La question de l'eau est particulièrement importante, non seulement en ce qui concerne la gestion, le coût ou encore les mécanismes d'exploitation de cette ressource, mais aussi parce qu'elle est inextricablement liée à la disponibilité d'aliments. D'où le caractère alarmant de ce problème, objet de toutes les préoccupations, en particulier compte tenu de la poussée démographique et de l'exode rural et des risques accrus découlant de la détérioration de l'environnement, notamment de l'eau et des sols, et de la pollution des terres arables et de la réduction de leur superficie, ainsi que des répercussions de tous ces facteurs sur la disponibilité d'aliments.

L'Afrique, vous le savez, connaît un véritable problème lié à la demande accrue de denrées alimentaires et à la faible superficie des terres irriguées, qui n'excède pas 7 pour cent des terres arables, sans compter la baisse constante des investissements dans l'agriculture. Selon les estimations de la FAO, la demande d'aliments triplera entre 2000 et 2050 du fait de la croissance démographique et de l'amélioration des conditions de vie. Ce problème est aggravé par le changement climatique, qui aura pour effet une diminution de la production alimentaire dans plusieurs pays d'Afrique d'environ 50 pour cent d'ici à 2020 et fait peser une menace sur la sécurité alimentaire, déjà fragile sur le continent.

Le changement climatique a en outre des impacts négatifs sur la disponibilité de ressources hydriques, de terres arables, de forêts et de diversité biologique. Selon toute attente, ces impacts s'aggraveront à l'avenir et menaceront la sécurité alimentaire de tout le continent en accentuant le problème des ressources en eau. On prévoit que le nombre de personnes en situation de stress hydrique atteindra 27 à 250 millions de personnes d'ici à 2020 à cause de la diminution du débit des cours d'eau et de la détérioration des terres. Ceci aura un impact sur l'agriculture pluviale et sur l'élevage, qui concernera 180 millions de personnes en Afrique et provoquera une augmentation des migrations, sans compter les effets négatifs sur le secteur de l'énergie.

L'eau est considérée comme la principale ressource qui détermine le niveau du développement durable et l'équilibre entre les besoins et les quantités disponibles, en particulier du fait que les pluies sont très variables selon les différentes régions du continent.

L'Afrique dispose d'immenses atouts pour développer l'utilisation des ressources hydriques pour l'agriculture. Elle recèle un énorme potentiel, pour l'heure inexploité, dans le domaine des énergies renouvelables et non renouvelables. En outre, on considère que la mise en valeur de ses capacités de production d'énergie hydraulique est la solution appropriée pour couvrir les besoins futurs, notamment dans les bassins du Nil et du Congo, car elles ne représentent que 5 pour cent de l'énergie disponible sur le continent actuellement exploitée. Le faible niveau de l'offre énergétique actuelle est un facteur limitant le développement de l'agriculture et de la production alimentaire, en particulier compte tenu que les besoins énergétiques de l'Afrique devraient doubler d'ici à 2030 selon les prévisions. L'augmentation des prix de l'énergie et des aliments constitue une incitation à développer les sources d'énergie alternatives, notamment l'énergie hydraulique, afin de multiplier par deux la superficie des terres irriguées en Afrique.

Cette Conférence se déroule aussi dans le contexte de la plus grande entreprise dans laquelle l'Afrique se soit engagée dans le millénaire qui commence, à savoir l'établissement de la grande Union africaine, jalon historique qui marque le couronnement des efforts du Guide de la Libye en faveur de l'unité. Les dirigeants africains ont répondu à ces efforts, convaincus que la meilleure alliance pour l'Afrique est l'alliance entre les pays qui la composent et que l'Afrique ne pourra pas accomplir de progrès sans l'unité ni la coordination de leurs efforts dans les domaines du développement et du progrès, pour que le continent occupe la place qui lui revient à l'ère actuelle.

La coopération entre la Jamahiriya et plusieurs États africains s'est considérablement étoffée: la Jamahiriya a entrepris de creuser des puits de production dans plusieurs États africains, outre des projets de recherche sur les ressources foncières et hydriques et la promotion de l'utilisation des ressources en eau des principaux cours d'eau pour combler le déficit en eau et élargir les superficies agricoles. En outre, la Jamahiriya a apporté une contribution pour aider à lutter contre la désertification et les criquets pèlerins et pour fournir des appareils agricoles tels que des tracteurs. La coopération avec les États africains comprend aussi la tenue de réunions périodiques par le biais de comités conjoints, avec des apports d'organisations spécialisées régionales et internationales, ainsi que l'établissement d'organes conjoints avec les pays voisins qui ont d'importantes nappes phréatiques en commun avec la Libye, en vue d'une gestion efficace et d'une utilisation appropriée de ces ressources hydriques. J'appelle solennellement à donner suite à l'initiative du Guide de la Révolution libyenne visant à encourager les pays d'Afrique à

établir des organisations africaines de plus haut niveau pour superviser la production et faire un bon usage des ressources hydriques dans le continent et, de la même manière, à encourager la production d'aliments par le biais d'organisations chargées de la production et de l'amélioration des semences et du développement des ressources de l'élevage et de la pêche.

La nature particulière de la disponibilité et de la répartition des ressources hydriques, qu'il s'agisse des eaux de surface ou souterraines, en termes de volume et de sources, ainsi que la diminution constante du volume d'eau par habitant, font de la question de la gestion durable de ces ressources, vue sous l'angle quantitatif aussi bien que qualitatif, l'une des priorités des organisations concernées par les problèmes relatifs à l'eau. L'impact du changement climatique sur la disponibilité des ressources hydriques et sur les manières de les utiliser est l'un des principaux problèmes qui appellent une attention particulière étant donné les graves déséquilibres qui peuvent en découler du fait d'un mauvais usage de l'eau, notamment dans le domaine de l'agriculture. C'est pourquoi il faut mettre en place une coopération fructueuse entre les pays africains pour maîtriser et redistribuer les ressources disponibles et adopter des pratiques scientifiques modernes pour une gestion durable optimale des ressources hydriques, pour inverser la courbe de la pénurie alimentaire dont souffrent la plupart des peuples africains et leur fournir les moyens d'une existence digne en Afrique et réduire l'émigration du continent.

Vous le savez, la Révolution du 1^{er} septembre et son Guide le colonel Mouammar Al-Kadhafi attachent une grande importance à la question de l'eau. Aussi, d'importants investissements ont été réalisés pour résoudre le problème de pénurie d'eau, notamment grâce à l'adduction d'eau douce sur des milliers de kilomètres au moyen d'aqueducs géants depuis les profondeurs du désert vers les villes et les plaines côtières dans le cadre du plus grand projet du genre, à savoir le Grand fleuve artificiel. Ce projet vise à multiplier par deux la production, à parvenir à la sécurité alimentaire et à fournir aux villes côtières l'eau potable dont elles ont besoin et dont elles manquaient il y a peu de temps encore, malgré la mise en place de nombreux champs captants et usines de dessalement. Un projet aussi imposant et révolutionnaire résoudra provisoirement le problème de la pénurie d'eau le long du littoral septentrional de la Libye, mais, comme l'a relevé le Guide la Révolution, ce n'est pas une solution définitive, mais plutôt une « tentative de préserver la vie en Afrique du nord », et il est donc impératif d'unir nos efforts et d'intensifier la recherche d'alternatives économiques pour fournir l'approvisionnement en eau nécessaire de manière continue. L'une des principales solutions nouvelles dans ce sens concerne le transfert entre bassins. L'entreprise visant à dériver une partie du fleuve Oubangui pour sauver le lac Tchad est sans conteste un bon exemple de coordination des efforts entre pays africains.

Il est de la plus haute importance de participer de manière concrète et sérieuse à la rédaction des recommandations de cette Conférence pour servir les intérêts des pays et des peuples d'Afrique. Il nous appartient en outre d'œuvrer à l'application des recommandations des précédents sommets et réunions en rapport avec les investissements dans les secteurs agricole et énergétique et de définir précisément une méthode à cette fin.

Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. J'ajouterai seulement qu'il me paraît opportun, en cette occasion éminente, de rappeler les paroles prononcées par le Guide de la Grande Révolution du 1^{er} septembre à l'occasion de l'une de ses déclarations sur l'Afrique: « Le grand continent africain est une terre riche de possibilités illimitées et de ressources abondantes et généreuses. L'Afrique est le paradis conservé, le paradis sur terre, le ciel du monde. La grande Afrique est un paradis qui s'étend sur 30 millions de kilomètres carrés riches d'ananas, de palmiers à huile, de cacaotiers, de cocotiers, de bananiers, de manguiers et de tous les fruits de la terre. Les fleuves du grand continent de l'Afrique parcourent 20 000 kilomètres. Imaginez une distance aussi longue d'eau douce et fraîche coulant sans interruption. Imaginez 20 000 kilomètres d'eaux limpides, d'eaux copieuses et abondantes, jaillissant de leur source. C'est une bénédiction que Dieu, dans sa miséricorde, a accordé à l'Afrique noire. Dieu a gratifié l'Afrique d'ombre propice et d'eaux vives. Dieu a béni et dignifié les peuples noirs et leur a donné le grand continent de l'Afrique, un continent aux ressources, potentiels, capacités et richesses sans pareil ».

Permettez-moi de faire part de mes remerciements et de ma reconnaissance les plus profonds à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour sa contribution efficace à l'organisation de cette Conférence sous ses auspices et pour ses appels les plus fervents en faveur de sa tenue dans la Jamahiriya arabe libyenne. Je tiens également à exprimer ma vive gratitude aux organisations internationales et aux institutions financières qui ont parrainé cette Conférence. Mes remerciements les plus sincères vont aussi à toutes les personnes qui ont participé aux préparatifs de la Conférence.

Je souhaite remercier, en outre, les nombreux représentants officiels des secteurs de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie des différents États africains, qui ont dû affronter les difficultés du voyage jusqu'ici dans l'espoir de parvenir à des résultats importants et de faire droit aux recommandations et décisions prises pour servir les intérêts des peuples d'Afrique et pour concrétiser leurs espoirs de conditions de vie dignes.

Cette Conférence n'aurait pu avoir lieu sans les efforts constants ni le dévouement des différents comités qui l'ont préparée et organisée.

Enfin, je remercie tout particulièrement les différents médias qui ont prêté à cette manifestation l'attention qu'elle mérite.

Je vous souhaite un excellent séjour en Jamahiriya arabe libyenne et je demande à Dieu de bénir nos efforts et de les couronner de succès.

Je vous remercie de votre attention. Que la paix soit sur vous.

ALLOCUTION DE LA COMMISSAIRE CHARGÉE DES
QUESTIONS D'ÉCONOMIE RURALE ET D'AGRICULTURE
DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
S. E. RHODA PEACE TUMUSIIME

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

Je suis honorée d'être ici parmi vous et de participer à cette importante conférence en ce moment critique marqué par de brusques fluctuations des prix des denrées alimentaires et par une crise financière mondiale qui a frappé nombre de nos pays. Je souhaite tout d'abord vous faire part de ma gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité que vous avez réservés à moi-même et aux membres de ma délégation depuis notre arrivée dans cette belle ville de Syrte, dans la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Je tiens à remercier, en particulier, le Gouvernement libyen et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour leur partenariat avec la Commission de l'Union africaine et pour tous leurs efforts exceptionnels et leur travail difficile d'organisation de cette importante conférence. Cette conférence a lieu à un moment complexe et difficile s'il en est, à l'heure où la pénurie d'eau, l'insécurité alimentaire et la production agricole et énergétique non durable – tout ceci sur fond de changement climatique et de crise financière – risquent de déboucher sur une instabilité sociale, économique et politique.

La Commission de l'Union africaine reste au service de tous les pays africains pour développer le programme d'action du continent relatif à l'ensemble des questions sociales, économiques et politiques d'intérêt commun. Le Département de l'économie rurale et de l'agriculture que j'ai présidé à la Commission couvre les domaines de l'environnement et du changement climatique, outre l'agriculture, l'élevage, les pêches, la terre, l'eau et les forêts, entres autres. Nous avons donc un vif intérêt à participer à cette conférence. Nous espérons avec optimisme que les recommandations et décisions de cette conférence renouvelleront notre engagement et notre détermination à saisir, ensemble, les occasions de développement durable dans toute l'Afrique.

Il est notoire que l'eau est une ressource limitée, qui doit être gérée soigneusement pour le bénéfice de l'humanité et de notre environnement. L'objectif général est de garantir la sécurité alimentaire pour tous les peuples de l'Afrique aujourd'hui ainsi que pour les futures générations tout en assurant la pérennité de l'environnement. Mais, compte tenu des crises alimentaires mondiales et de la croissance démographique dans tout le continent, il faudra plus de denrées alimentaires pour nourrir les 200 millions de personnes souffrant de malnutrition en Afrique et le milliard de personnes supplémentaires que comptera le continent d'ici à 2050.

La part des ressources d'eau douce mondiales que détient l'Afrique, soit 10 pour cent, est très proche de son poids démographique relatif, qui est de 12 pour cent de la population mondiale. Pourtant, plus de 20 pour cent des pays africains sont considérés comme pauvres en eau. Le problème vient de la distribution inégale des pluies et du fait que, dans l'ensemble du continent, 85 pour cent de l'eau prélevée est destinée à l'agriculture, et ce pourcentage est même plus élevé dans les zones arides et semi-arides de l'Afrique. Cependant, la demande croissante d'eau douce, qui est une ressource limitée, peut, si on en met pas en place des mesures d'incitation appropriées pour la production agricole, être un obstacle de taille s'agissant de répondre à la future demande d'aliments. Soixante pour cent de la production alimentaire est issue de l'agriculture non irriguée. Une part non négligeable des possibles ressources d'irrigation sont déjà exploitées en Afrique du nord (où l'eau est le facteur limitant), mais ce potentiel reste en grande partie inutilisé en Afrique subsaharienne. L'eau pour l'irrigation est une grande priorité pour le développement et la stabilité

économiques. Pourtant, peu de pays africains ont les moyens d'effectuer les investissements nécessaires pour se doter de systèmes d'irrigation efficaces.

La surexploitation des ressources hydriques et forestières, principalement pour l'agriculture et à d'autres usages, a par ailleurs contribué à des catastrophes environnementales. En outre, le réchauffement et le changement climatiques ont provoqué des sécheresses et inondations. La production agricole est fragilisée par des ravageurs et des maladies. La hausse des prix des denrées alimentaires, la pénurie d'énergie et l'instabilité politique et civile portent atteinte à de nombreuses régions du continent.

Vous conviendrez avec moi que les pays africains n'ont jamais manqué de politiques agricoles, que ce soit au plan national, régional ou international. D'ailleurs, plusieurs pays ont actuellement entrepris la planification et la formulation de stratégies à long terme pour le développement agricole durable. Le principal problème tient toutefois au faible degré d'exécution de ces politiques et stratégies. Nous en ressentons les effets aujourd'hui. La consommation alimentaire dépassait la production nationale de 50 pour cent dans les zones exposées aux sécheresses au milieu des années 80 et de plus de 30 pour cent au milieu des années 90. La dépendance de l'Afrique aux importations de céréales devrait selon les prévisions encore s'accroître, le déficit de la balance commerciale continuant à se creuser. La capacité de production alimentaire et la productivité pâtissent par ailleurs de la pandémie de VIH/sida en Afrique.

Cependant, si le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) adopté au Sommet de l'Union africaine à Maputo (Mozambique) en 2003 avait été mis en œuvre dans tout le continent, l'augmentation des allocations budgétaires, d'au moins 10 pour cent, aurait permis de parvenir à la croissance souhaitée de 6 pour cent par an au minimum et nous nous trouverions dans une situation beaucoup plus favorable que celle que nous connaissons aujourd'hui.

À la faveur d'une meilleure sensibilisation aux défis de la production alimentaire et des préoccupations relatives au changement climatique en Afrique, il faut lancer des réformes pour créer des incitations dans le secteur agricole, redynamiser la productivité et attirer de nouveaux investissements. Plusieurs pays se sont d'ores et déjà engagés sur cette voie et il faut qu'ils tiennent le cap et que d'autres suivent leur exemple. En outre, les réformes visant à appuyer la gestion efficace des ressources en eau et les systèmes agricoles ont commencé et nous devons encourager leur poursuite. Ces réformes portent sur la gestion de la demande en eau, l'amélioration de la productivité de l'eau pour l'agriculture et l'accroissement des capacités de stockage, de collecte et de réutilisation de l'eau. Des approches moins classiques sont également adoptées dans divers endroits du continent, telles que le dessalement à moindre coût et la mise au point d'espèces agricoles plus résistantes au sel.

Les réformes institutionnelles et autres visent aussi une utilisation plus durable de l'eau. Les systèmes de sensibilisation et d'information sur la préservation des ressources en eau et des sols, la protection des ressources hydriques, les meilleures pratiques d'irrigation et l'adaptation aux effets du changement climatique sont généralisés, du niveau des populations locales au niveau régional. Il est extrêmement important de faire appel aux connaissances scientifiques dont on dispose pour dresser un inventaire cartographique des ressources hydriques disponibles faisant apparaître combien d'eau de pluie reçoit chaque État membre, combien d'eau enfersme son sous-sol et quels sont les liens avec la croissance démographique, le marché du travail urbain, l'irrigation et l'industrie. Engageons-nous sur cette voie.

Le climat, les ressources hydriques, les systèmes biophysiques et socioéconomiques sont liés de manière complexe, de sorte que la modification de l'un quelconque de ces facteurs a un effet sur les autres. Le changement climatique d'origine humaine pèse très lourdement sur les pays africains, déjà confrontés au problème de l'utilisation durable de l'eau. L'eau, sa disponibilité et sa qualité seront les principaux problèmes pour les sociétés et l'environnement du fait du changement climatique. Il est par conséquent nécessaire de mieux comprendre les enjeux.

Les importantes modifications des conditions climatiques se répercuteront négativement sur la sécurité alimentaire de par leurs impacts sur toutes les composantes des systèmes alimentaires mondiaux, nationaux et locaux. Le changement climatique est de nature à rendre l'accès à l'alimentation plus difficile pour les personnes vulnérables et les autres consommateurs à faible revenu, aussi bien à cause de la réduction de la production, que de la suppression d'emplois du fait de l'évolution des secteurs productifs agricole et non agricole ou encore de la baisse du pouvoir d'achat due à la hausse des prix sur les marchés des denrées alimentaires.

De plus, l'augmentation du coût de l'énergie et le besoin de réduire la consommation des combustibles fossiles ont donné lieu à un nouvel indicateur, celui des « food miles », à savoir la distance de transport des produits alimentaires, qui doit être aussi faible que possible afin de réduire les émissions. La combinaison de tous ces facteurs pourrait entraîner un retour à une responsabilité de la sécurité alimentaire plus locale à l'avenir.

Bien que le débat sur le juste équilibre entre biocarburants et sécurité alimentaire se soit jusqu'à présent concentré principalement sur la manière de concilier des exigences contradictoires sur des ressources productives rares, il est également important de mettre l'accent sur les économies d'énergie et sur l'utilisation rentable des ressources énergétiques qui contribueront à réduire la demande d'énergie, y compris de bioénergies. Cependant, la nécessité de garantir un approvisionnement énergétique stable et abordable reste une priorité, tout comme celle d'améliorer le rendement énergétique et les énergies renouvelables. De même, il faut trouver un équilibre réaliste entre tous les divers aspects pour garantir à la population de l'Afrique l'accès à des aliments, des énergies et une eau abordables.

Il existe des possibilités pour augmenter la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles, qu'ils soient irrigués ou pluviaux, et pour améliorer la disponibilité d'eau abordable et écologiquement acceptable qui apporte des bénéfices socioéconomiques maximaux. De même, l'exploitation de nouvelles ressources hydriques, l'accroissement des capacités de stockage, l'autonomisation des communautés et des groupes d'usagers, la garantie de l'accès aux aliments, la réforme des institutions de gestion de l'eau et les services de personnes qualifiées et compétentes sont nécessaires pour développer et faire fonctionner ces institutions et effectuer les investissements nécessaires.

Les investissements devraient permettre de développer les ressources en eau pour favoriser l'irrigation à assise communautaire, moderniser les systèmes existants d'irrigation et de drainage et remplacer et augmenter les capacités de stockage dans des réservoirs et des bassins souterrains – en particulier dans les pays pauvres en eau. Des programmes de réalimentation des nappes phréatiques devraient être lancés pour contribuer à recharger les bassins souterrains libres. En outre, il faut une réglementation environnementale et des investissements parallèles dans le traitement des déchets municipaux et industriels pour améliorer la qualité des eaux des cours d'eau, imposer des taux de dilution plus stricts et augmenter l'approvisionnement.

Les documents nationaux sur les investissements des pays africains qui ont été élaborés, qui estiment les besoins en investissements dans l'eau pour l'agriculture et l'énergie en se fondant sur des projections par pays et par bassin hydrologique, nécessitent une vision claire axée sur l'action et des accords de partenariats susceptibles de permettre l'adoption de mécanismes précis visant à concrétiser ces investissements. Et ceci est de notre responsabilité!

Ayant examiné les divers problèmes auxquels nous sommes confrontés et les possibilités qui s'ouvrent à nous, je souhaite saisir cette occasion pour saluer les actions collectives menées pour relever les différents défis qui se posent à notre continent. La Commission de l'Union africaine travaille avec ses partenaires à la mise en place de mesures visant à apaiser les marchés par une régulation de la spéculation axée sur les marchés, la constitution de stocks de céréales publics communs, le renforcement du financement des importations d'aliments et une aide alimentaire fiable; à favoriser les investissements dans la protection sociale moyennant des transferts de liquidités, des programmes relatifs aux retraites et à l'emploi et des programmes de santé préventive et de nutrition; et à augmenter les investissements pour une croissance agricole durable.

Dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), la Commission travaille actuellement, par le biais du Secrétariat du NEPAD et avec des partenaires de l'aide au développement, à diverses initiatives visant à atténuer les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et aussi à améliorer la production agricole, la productivité et la sécurité alimentaire: marché commun africain des produits alimentaires, initiative panafricaine sur les politiques foncières, cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique et initiative panafricaine relative à la nutrition, promotion des organisations d'agriculteurs africaines, systèmes d'alerte rapide, ainsi que des initiatives pour l'amélioration de l'infrastructure rurale et le renforcement des capacités commerciales d'accès aux marchés.

Suite à la consultation qui a démarré début 2000, l'Union africaine a adopté une résolution lors de son huitième Sommet en janvier 2007, par laquelle elle a approuvé le programme sur le climat et le développement ClimDev Afrique. La Banque africaine de développement (BAfD), la Commission de l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), dans le cadre d'un dispositif de Secrétariat commun, ont ensuite engagé un processus de définition et de mobilisation de fonds pour le programme ClimDev Afrique, afin de le mettre en œuvre dans des délais opportuns. Le programme ClimDev Afrique, tel qu'il a été conçu, constitue un cadre stratégique pour la première phase d'un processus à long terme, multisectoriel et de multipartenariat axé sur la demande qui a pour objectif l'adaptation à la variabilité et au changement climatiques des secteurs du développement les plus sensibles en Afrique, notamment ceux de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie, sous la houlette de ce Secrétariat commun.

En outre, l'Union africaine, par le biais des communautés économiques régionales, met en œuvre un autre projet, relatif à la surveillance de l'environnement pour le développement durable en Afrique (African Monitoring of the Environment for Sustainable Development, AMESD), au titre duquel l'Union européenne fournit 21 millions d'euros. Ce programme vise à renforcer les capacités des stations météorologiques des États membres de l'AU pour permettre à celles-ci de télécharger des données du satellite météorologique européen EUMETSAT, données qui serviront à élaborer des politiques cohérentes grâce à l'amélioration des capacités de gestion de l'information des institutions régionales et nationales africaines investies de responsabilités dans les secteurs en rapport avec l'environnement et le climat.

L'Union africaine est par ailleurs en train de mettre au point l'initiative de Grande muraille verte pour la région saharienne et sahélienne allant du Sénégal à Djibouti, afin d'établir des mesures de préservation de l'environnement, notamment par le boisement, pour enrayer la progression de la désertification.

L'institutionnalisation de comités techniques spéciaux ministériels tels que la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement et le Conseil des ministres africains de l'eau, entre autres, dans l'Union africaine, comme demandé par le Sommet de l'Union africaine, est une étape cruciale pour améliorer nos efforts intenses pour le développement durable des ressources naturelles en Afrique. Ce processus est presque achevé et on prévoit qu'il sera adopté lors du Sommet de janvier 2009 et qu'il ouvrira la voie à une collaboration plus étroite sur des questions sectorielles.

Plusieurs partenariats et initiatives, ainsi que des instruments de financement appropriés, sont en train de se créer dans le sillage du débat actuel à la fois au niveau continental et international. À ce sujet, je suis convaincue qu'il est primordial d'adopter des approches harmonisées pour orchestrer le passage de l'Afrique à un secteur agricole bien organisé, à des stratégies de sécurité alimentaire bien conçues, à des ressources humaines compétentes dans les ministères de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie et à des directions claires relatives à l'avenir de l'agriculture en Afrique.

Je conclurai en disant que, pour que l'agriculture nourrisse la population de l'Afrique – qui atteindra 1,8 milliard de personnes au bas mot en 2050 –, il faudra faire un usage plus efficace de l'eau allouée à l'agriculture et aménager de nouvelles ressources hydriques. Pour répondre à nos besoins en eau, nos organisations et institutions devront faire des choix quant aux priorités en matière d'utilisation de l'eau et de développement et examiner soigneusement la question du délicat équilibre entre l'eau pour l'agriculture et l'eau pour l'environnement. Il faudra, en outre, explorer, tester et adopter de nouvelles approches pour le financement des projets en rapport avec l'eau.

Je tiens aussi à réaffirmer l'engagement de la Commission de l'Union africaine d'améliorer la collaboration avec les communautés régionale et internationale afin d'atteindre les objectifs communs à notre continent.

Je vous souhaite un débat fructueux.

Je vous remercie de votre aimable attention.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES
AFRICAINS DE L'EAU (AMCOW),
S. E. BRUNO JEAN RICHARD ITOUA

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

1. Il convient d'ériger la situation du lac Tchad en catastrophe et désastre mondial en urgence. Pour ce faire, il est souhaitable que soit mis en place un Comité international pour le plaider en faveur du lac Tchad.
2. Nous saluons l'initiative du Guide suprême de la Révolution libyenne qui fait suite aux recommandations du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement en Egypte et qui a abordé la situation du lac Tchad.
3. L'AMCOW qui a préparé ce Sommet appuie toute démarche et tout plaidoyer en faveur du lac Tchad, et peut utiliser pour cela ses partenariats variés: UE, G8, Agences du système des Nations Unies (UN-Water Africa, PNUE, etc.). Elle peut s'appuyer sur un dossier que peut préparer et introduire la vice-présidence AMCOW Afrique Centrale, actuellement assurée par le Tchad.
4. La CEEAC, au nom des pays donneurs de la ressource (à savoir la RDC, le Congo, la RCA) et au plus haut niveau, c'est-à-dire les Chefs d'Etat, a donné son accord de principe pour le lancement de l'étude de faisabilité du transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad. Avec quelques recommandations:
 - i. mandat donné à la CICOS pour parler au nom des pays donneurs de la ressource et donc de la CEEAC;
 - ii. étude d'impact environnemental à lancer simultanément et intégrant l'impact sur le bassin donneur de la ressource du projet; et
 - iii. lancement d'un plan d'urgence pour préserver la ressource en eau aussi bien pour le Tchad que pour ceux de l'Oubangui et du Congo.
5. En attendant la réalisation du projet de transfert qui prendra quelques temps, il est nécessaire que soient réalisées deux actions:
 - a. un plan d'urgence visant la résolution des effets négatifs avec des mesures d'adaptation, de gestion intégrée et durable, de changement d'habitude, voire de technologies; et
 - b. l'analyse du phénomène, avec la mise en place urgente
 - i. d'un Observatoire
 - ii. d'une modélisation et
 - iii. de prévention (adaptation, préservation, ...).
6. Il convient de prendre conscience de la fragilité de la situation du bassin et sous bassins donneurs (Congo et Oubangui) et du lien que va créer désormais le transfert. D'où la nécessité d'accélérer la bonne gestion du bassin du Congo et de mener désormais toutes mesures éventuellement sur les deux bassins, pour éviter de provoquer une autre catastrophe en voulant régler une première.

Rappel: le bassin du Congo est:

- le deuxième poumon du monde!
 - le premier bassin hydrologique et forestier d'Afrique qu'il convient de préserver non pour l'Afrique seulement mais aussi pour le monde.
7. Conclusion: il faut sauver le lac Tchad en urgence et il est souhaitable que le Guide Suprême continue à jouer le rôle de premier rang pour le plaidoyer en faveur du lac Tchad.

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE
L'AGRICULTURE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT,**
M. ALI ABOU-SABAA

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

Le Groupe de la Banque africaine de développement est très honoré d'avoir été associé à cette conférence de haut niveau sur le thème de « l'eau pour l'agriculture et l'énergie: les défis du changement climatique ». Au nom de la Banque africaine de développement, je tiens à remercier le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne et la FAO, dont les efforts conjugués ont permis la tenue de cette importante conférence.

Le soutien de la Jamahiriya arabe libyenne et de son Guide, le colonel Mouammar al-Kadhafi, illustre l'appui considérable que le continent continue de recevoir en particulier sur les questions liées au développement de l'eau et de l'énergie.

Qu'il me soit aussi permis de remercier M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, de l'esprit constructif dans lequel son organisation a travaillé, avec la Banque africaine de développement et d'autres institutions, à la préparation de cette manifestation.

Cette conférence reflète les efforts de tout un continent pour relever les défis cruciaux que représentent l'exploitation et la gestion des ressources en eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique.

La valorisation des ressources en eau a toujours été au cœur des priorités stratégiques de la Banque africaine de développement. En 2000, la BAfD a élaboré une politique de Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), à partir de son expérience de ce secteur. Cette politique a inspiré plusieurs grandes initiatives dont les plus importantes sont l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR) et la Facilité africaine de l'eau (FAE). En collaboration avec la FAO, la Banque a également contribué à rendre opérationnel le pilier 1 (gestion des terres et de l'eau) du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD.

Comme l'ont souligné les orateurs qui m'ont précédé, de nombreux pays africains, confrontés à la flambée des prix de leurs importations de pétrole et de produits alimentaires, n'ont eu d'autre choix que d'adopter des mesures qui ne sont pas toujours fiscalement viables. La Banque africaine de développement est prête et déterminée à apporter un soutien aux pays membres de notre région afin de leur permettre de continuer à progresser. La Banque a déjà restructuré son portefeuille agricole à hauteur de 200 millions d'USD, pour mettre en place un mécanisme de réponse rapide aux besoins de financement visant à intensifier la production agricole à court terme et permettre l'achat d'engrais et d'intrants. Nous sommes très conscients du fait que dans le contexte d'une agriculture pluviale, les questions d'alimentation ne manqueront pas de se reposer à l'avenir; c'est la raison pour laquelle nous appelons à un accroissement des investissements conjoints dans le secteur de l'eau au service de l'agriculture et de l'énergie. La Banque travaille actuellement à l'élaboration d'un plan d'action qui vise à augmenter de 1 pour cent le stockage de l'eau en Afrique sur les six prochaines années. Une amélioration du stockage, conjuguée à d'autres efforts dans le domaine des intrants, à la réduction des pertes post-récolte et à l'établissement d'un Mécanisme africain de financement des engrais notamment, contribuera à développer la production agricole en Afrique et à atténuer les effets du changement climatique. En ce qui concerne sa propre contribution, la Banque est en passe d'investir 1 milliard d'USD dans le secteur agricole, avec un portefeuille d'investissement qui atteindra 4,8 milliards d'USD d'ici fin 2010.

Le changement climatique est devenu l'un des principaux obstacles au développement en Afrique et met péril la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a des effets majeurs sur les ressources hydriques et entraîne de graves conséquences en termes d'accès des ménages à l'eau, d'énergie et de production agricole. Selon les projections du dernier rapport du GIEC, près de 205 millions de personnes supplémentaires pourraient être soumises à un stress hydrique accru d'ici 2020. La baisse des précipitations pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, les prévisions faisant état d'une réduction de moitié de la production prévue d'ici 2020. Le relèvement des températures prévu entraînera une baisse des débits des cours d'eau, avec des effets négatifs accrus sur la production hydroélectrique. Lors des réunions sur le changement climatique qui se sont déroulées la semaine dernière à Varsovie et à Poznan, les intervenants ont insisté sur le fait que l'actuelle crise financière ne devait pas faire dérailler les efforts engagés au niveau mondial pour traiter les questions de changement climatique et les difficiles décisions associées au processus de négociation. Il est important que l'Afrique ait défini d'ici le début de l'année prochaine une vision et une position communes pour contribuer de manière significative au processus.

Le Groupe de la Banque africaine de développement s'est doté de la capacité et des outils nécessaires pour jouer un rôle accru dans la recherche de solutions. La Banque reconnaît l'importance des bassins hydrographiques en tant qu'unités géographiques pour la gestion des ressources en eau et la satisfaction des besoins agricoles et énergétiques, dans le contexte du changement climatique et de la part croissante faite à l'énergie propre. Outre le fait qu'elle intègre dans ses opérations une évaluation rigoureuse du risque climatique, la BAfD appuie l'exécution du Plan d'action Niger pour le bassin du fleuve Niger, plan qui inclut d'importantes infrastructures de stockage. Elle apporte également son soutien à la Commission du Bassin du lac Tchad pour identifier des solutions appropriées permettant d'enrayer la quasi disparition de cet important lac et d'inverser la tendance. Elle appuie également les efforts des pays riverains du bassin du fleuve Congo en vue de l'établissement d'une autorité de bassin pour une gestion intégrée des ressources en eau du fleuve. Le Fonds forestier du bassin du Congo et le programme d'information sur le climat pour le développement (CLIM-DEV Afrique) sont quelques-unes des autres actions importantes de la Banque. Concernant l'utilisation de l'eau pour la production d'énergie, l'Afrique est dotée d'un riche potentiel hydroélectrique. Malheureusement ce potentiel reste largement inexploité. Moins de cinq pour cent de l'énergie hydroélectrique économiquement exploitable est actuellement mobilisé.

La BAfD joue un rôle de catalyseur dans le financement de projets multinationaux liés à l'énergie. Au cours des deux dernières années, elle a fourni un appui substantiel à des projets de production hydraulique et d'interconnexion en Afrique. Le Groupe envisage également de participer au financement de différents projets de production hydroélectrique et d'infrastructures associées parmi lesquels le projet de centrale hydroélectrique Gilgel Gibe III en Éthiopie, un projet énergétique de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) en Afrique de l'Ouest et le projet régional hydroélectrique des Chutes de Rusumo en Afrique orientale, en fournissant au secteur des ressources estimées à plus de 3 milliards d'USD. La BAfD fournit aussi son appui à plusieurs autorités de bassin (Initiative du Bassin du Nil, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie, Autorité du Bassin du Niger), aux Communautés économiques régionales ainsi qu'aux pays individuellement. Il est à noter qu'elle a approuvé cette année une aide de 14 millions d'USD pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur le développement du site hydroélectrique d'Inga et des lignes d'interconnexion associées. Cette étude est l'un des dix projets phares du Plan d'action à court terme du NEPAD élaboré par la Banque africaine de développement à la demande du NEPAD.

Ce matin et au cours des deux journées prochaines, d'éminents spécialistes africains des questions hydrauliques se pencheront sur les problématiques de l'utilisation raisonnée de l'eau pour l'agriculture et l'énergie. Le continent africain est sans doute aujourd'hui la région du monde en développement la plus directement concernée par ces questions. C'est pour cette raison que la Banque africaine de développement organise un Événement parallèle consacré à l'augmentation du stockage de l'eau par habitant en Afrique comme moyen stratégique de valoriser le potentiel

agricole et énergétique et de répondre en même temps aux défis du changement climatique. La Banque s'est engagée à aider ses États membres dans la région à augmenter leurs capacités de stockage de l'eau d'au moins 8,5 milliards de mètres cubes durant la période 2008-2013.

La branche Secteur privé de la Banque se mobilise également aujourd'hui pour accroître son soutien à l'agriculture comme à la production énergétique.

Je suis convaincu que cette Conférence permettra d'identifier des axes clairs d'action pour renforcer la sécurité alimentaire et stimuler le secteur énergétique en faveur du développement socio-économique en Afrique.

Je vous adresse tous mes vœux de succès dans vos travaux et vous remercie de votre attention.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT
DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT,
M. MOHAMED ALI

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

L'organisation de cette conférence en Jamahiriya arabe libyenne témoigne de la haute importance que le Guide de la Grande Révolution du 1^{er} septembre attache à l'action conjointe africaine, à l'aide au développement économique et social et à la lutte contre la pauvreté sur ce continent, ce dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

Je suis sûr de m'exprimer au nom de tous les participants ici présents en adressant par votre intermédiaire au Guide de la Grande Révolution du 1^{er} septembre et au peuple frère de Libye nos sentiments de profonde reconnaissance et de gratitude pour la chaleur de leur accueil. Par ailleurs, je ne peux que saluer la décision du Guide de vous avoir choisi pour présider la Cérémonie d'ouverture de cette conférence, vous féliciter pour une excellente préparation garante du succès de nos délibérations, si Dieu le veut, et vous remercier encore une fois de la chaleur et de la générosité de l'accueil réservé à chacun d'entre nous. Nul ne s'en étonnera de la part de la Jamahiriya libyenne arabe, qui a toujours offert un appui généreux à l'action commune africaine et apporté un soutien sans faille à la Banque islamique de développement.

J'adresse mes remerciements sincères à la FAO pour avoir organisé cette importante conférence, qui réaffirme le rôle essentiel joué par l'Organisation et l'attention particulière qu'elle accorde aux problèmes dont souffre le continent africain. Je tiens aussi à remercier son Directeur, M. Jacques Diouf, d'avoir invité la Banque islamique de développement à participer à cette importante manifestation.

Nous formons tous des vœux pour que la vision stratégique du Guide pour le continent s'accomplisse et que l'Afrique acquière la stature internationale qui lui revient. Les performances économiques de la Libye ces dernières années attestent de sa capacité à montrer le chemin de la croissance sur le continent. De même, l'activité fiévreuse de reconstruction et de développement que l'on observe actuellement dans un contexte d'ouverture économique reflète un afflux des investissements qui permettront à la Jamahiriya d'aujourd'hui de renouer avec son glorieux passé et de servir de pont entre l'Afrique et le reste du monde pour encourager les échanges de cultures, de savoirs et de biens et services.

Le thème retenu pour cette conférence ainsi que la date choisie sont particulièrement justifiés, au moment où la moitié de la population du continent s'enfonce dans la pauvreté, le besoin et la malnutrition. À tous vous signifiez par là même que vous souhaitez leur offrir une lueur d'espoir, l'espoir d'une vie plus digne qui leur fait désespérément défaut.

Vous avez eu tout à fait raison d'ouvrir cette conférence en alertant le monde sur les dangers qui menacent les pauvres en Afrique et dans le monde en général du fait de la crise alimentaire. Les crises qui se succèdent renvoient des centaines de millions de personnes à travers le monde, et des dizaines de millions en Afrique, entre les griffes de la pauvreté et de la misère.

La BID a répondu à l'invitation à participer à cette réunion parce que nous avons vu dans cette invitation un désir sincère d'aider les Africains à faire face à un certain nombre de problèmes graves et urgents, et parce que nous avons décelé chez les organisateurs la ferme volonté d'examiner et de traiter certaines questions trop longtemps négligées ou insuffisamment traitées, au prix de millions de vies humaines.

L'auguste assemblée ici réunie montre bien qu'en appelant à relever collectivement les défis et en ayant une bonne connaissance des problèmes, il est possible de donner une lecture juste

de l'histoire et de venir en aide aux générations futures afin de leur éviter les récentes tragédies causées par la faim, la maladie et autres maux.

Encore récemment, certains États membres de la Banque ont tenté de convaincre les dirigeants d'institutions financières internationales de financer tel ou tel projet de barrage, mais leurs arguments sont restés sans effet sur des institutions qui ne voulaient pas entendre parler d'investissements dans l'eau et l'électricité. Au même moment, la Banque islamique de développement et d'autres institutions membres du Groupe ont tenu à les écouter et ont accueilli leurs arguments avec l'attention qu'ils méritaient. C'est ainsi que le barrage de Song Loulou au Cameroun, qui a marqué le début des interventions de la Banque dans ce secteur, a vu le jour. Il a été suivi par les grands barrages de Manantali et Djama sur le fleuve Sénégal, et par d'autres. Le Groupe de pilotage, qui inclut la BID, les Fonds arabes et le Fonds de l'OPEP, a eu raison d'apporter un soutien sans faille aux États membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal pour la construction de ces deux barrages, malgré les objections émises par d'autres institutions financières à l'époque. Forte de son expérience en matière de construction de barrages sur les fleuves du continent, la BID se félicite que l'approche fondée sur une bonne gestion des ressources hydriques reçoive aujourd'hui une attention accrue.

Après avoir longtemps fait la sourde oreille, nous voyons que les pauvres, qui ont payé pour des décennies de négligence sur la question de l'eau et des infrastructures agricoles, attendent aujourd'hui que la question du financement de ces infrastructures liées à l'eau en Afrique soit examinée sérieusement. Ils espèrent que la Conférence apportera des réponses à un certain nombre de questions qui rongent leurs États. Ces derniers, après s'être longtemps vu refuser le financement de projets de cette nature par les grandes institutions financières, demandent aujourd'hui l'assurance de ressources à moyen et long terme pour appuyer leur développement agricole et leur sécurité alimentaire.

Cette conférence est l'occasion d'analyser et de réfléchir sur les conséquences des choix opérés dans un passé récent, lorsque les investissements à long terme dans le secteur agricole étaient strictement limités et le simple examen des méthodes appliquées assimilé à un péché mortel.

Il est regrettable, à ce stade en particulier, que la crise financière soit survenue à peine les leçons de la crise alimentaire tirées, fournissant ainsi à certains un prétexte pour réduire leur aide à la lutte contre la pauvreté en Afrique. Ces pays ont réduit leur soutien alors même qu'ils parvenaient à mobiliser au même moment, dans des délais très courts, des centaines de milliards pour sauver les banques des riches, en abandonnant à la crise ceux pour qui la nourriture est affaire de vie ou de mort.

Nous n'avons aujourd'hui aucune excuse pour ne pas répondre largement à la nécessité de doubler la production alimentaire dans les pays africains, que ce soit à travers des politiques publiques de soutien au développement ou des investissements directs étrangers. Et concernant ces derniers, les sources de profit sont virtuellement inépuisables. Nous savons à quel point les fonds nécessaires à ces investissements sont modestes, comparés aux aides financières que reçoivent les agriculteurs dans certains pays avancés, sans parler des sommes consacrées à l'achat d'armes et d'instruments de guerre qui n'engendrent que faim et pauvreté.

La Banque islamique de développement, aux côtés du Groupe de pilotage, s'efforcera de répondre à des demandes aussi vitales dans toute la mesure de ses moyens, et avec le sens de ses responsabilités. La BID appelle aujourd'hui à des partenariats d'investissement entre les pays richement dotés par Dieu en ressources naturelles (eau et terre) et ceux qui disposent d'un savoir-faire et d'une expérience éprouvée en matière de techniques agricoles, ainsi que des marchés et des capitaux.

La BID est convaincue que l'époque actuelle est plus adaptée qu'elle ne l'a été ou ne le sera jamais à la réussite de tels partenariats. Elle entend, à titre prioritaire, affecter des ressources à la mise en œuvre de la Déclaration de Djeddah, en apportant une aide à une vingtaine d'États membres parmi les moins développés d'Afrique.

Nous ne devons pas pour autant nous satisfaire du fait que cette conférence, ou d'autres, appelle à une accélération de l'investissement dans le secteur agricole africain et demande que ce secteur soit placé au cœur de l'action en faveur du développement pour réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim d'ici 2015.

Nous devons passer à l'étape supérieure – celle qui consiste à élaborer des plans d'action pour relever les défis et à mettre l'accent sur le développement des capacités en vue d'atteindre notre but.

Nous devons utiliser un nouveau langage – le langage de l'exécution et de la réalisation, quels que soient les niveaux de savoir-faire, de compétences et de bonnes pratiques à mettre en œuvre. Nous devons conjuguer nos efforts pour que soient réunies toutes les conditions nécessaires à la production: installations, équipements, routes ou moyens d'accès aux marchés. Les gouvernements des pays d'Afrique sub-saharienne, région qui dépend étroitement de l'agriculture pour ses objectifs de croissance, n'ont aucune excuse pour ne pas affecter à ce secteur 10 pour cent des crédits publics.

Les initiatives les plus importantes pour témoigner de notre désir sincère d'apporter une réponse permanente au problème de la faim seraient de promouvoir la justice sociale dans l'ordre mondial actuel, de condamner les guerres, l'occupation et l'humiliation et de cesser de provoquer, d'alimenter et de fomenter des conflits. Qu'ont fait les habitants du Darfour pour mériter leur calvaire, lorsque l'eau se fait rare, que l'élevage se transforme en une lutte quotidienne, et que seules les armes parlent dans le silence des machines à forer les puits? Qu'ont fait les Somaliens?

Et qu'allons-nous faire pour le lac Tchad qui s'assèche devant nos yeux, sous l'effet des forces de la nature?

Unissons nos efforts pour appuyer les moyens de la recherche scientifique, pour rationaliser la gestion des ressources en agriculture, pour fournir des lignes de financement aux projets agricoles, pour organiser des conférences dans le but d'encourager les investissements et pour établir des partenariats qui permettront au secteur agricole de prospérer et d'ouvrir la voie d'un monde libéré de la pauvreté. Unissons nos efforts pour réaliser ces grands objectifs!

Permettez-moi pour conclure de vous exprimer à nouveau nos remerciements et notre gratitude pour la chaleur de l'accueil et l'hospitalité réservée à tous les participants. Je prie Dieu de tous nous guider sur la voie du salut de l'Afrique, de son essor et son bien-être.

**ALLOCUTION DU DIRECTEUR DE LA DIVISION DE LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR
L'AFRIQUE,
M. JOSUÉ DIONÉ**

Sirte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

Je vous transmets les chaleureuses salutations de M. Abdoulie Janneh, Sous-secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, qui devait être présent mais n'a pu nous rejoindre, à son regret, du fait d'un sérieux contretemps de dernière minute. Il se félicite de la tenue de cette importante conférence et renouvelle le plein engagement de la CEA à appuyer la mise en œuvre de ses conclusions.

Cette conférence joue assurément un rôle crucial car elle nous conduit à nous interroger sur un lien essentiel au développement durable de l'Afrique: celui entre l'eau, l'agriculture et l'énergie. Ce lien est central dans la mesure où l'évolution agricole de l'Afrique apparaît tributaire de l'eau à double titre: directement, pour accroître et stabiliser la productivité et la production des exploitations; et à des fins énergétiques, pour que le système alimentaire et agricole remonte la chaîne de valeurs, en particulier par le développement de l'agro-industrie.

La Conférence intervient également à point nommé en cela qu'elle vise à assurer un suivi plus concret pour la série de conférences ministérielles et de sommets de chefs d'États et de gouvernements organisés en Afrique sur ces défis de développement durable, à un moment où le continent affronte un ensemble complexe de crises d'ampleur mondiale, notamment énergétique, financière et climatique. Si la plupart semblent récentes à l'échelle planétaire, aucune n'était véritablement inconnue en Afrique.

La récente flambée des prix des denrées n'a fait qu'aggraver l'insécurité alimentaire structurelle déjà dramatique qui prévaut dans toute l'Afrique. Avant même la crise alimentaire mondiale, l'extrême pauvreté et la faim chronique touchaient respectivement plus de 40 et 25 pour cent de la population totale de la région. De plus, ce phénomène s'est produit en dépit même de l'augmentation des importations alimentaires commerciales et de l'aide alimentaire. Selon les estimations de la FAO, la crise alimentaire mondiale a provoqué une augmentation de 24 millions du nombre d'Africains affamés.

Il en va de même de l'énergie. Alors qu'elle rassemble plus de 14 pour cent de la population mondiale, l'Afrique ne représente que trois pour cent de la consommation mondiale d'énergies modernes. Le taux d'électrification du continent est le plus faible de toutes les principales régions du monde. Seuls 25 pour cent de la population d'Afrique subsaharienne, et moins de 20 pour cent de la population du continent, ont actuellement accès à l'énergie. On prévoit en outre que, si rien n'est fait, la moitié de la population africaine sera encore sans électricité en 2030.

Associés au niveau élevé des coûts de l'énergie, l'augmentation des factures des importations alimentaires et le poids des mesures budgétaires d'adaptation réduit la capacité des pays africains à économiser, mobiliser et investir leurs propres ressources pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux relatifs à la pauvreté et à la faim.

En l'absence de mesures d'adaptation résolues et raisonnées, nous savons que le changement climatique contribuera à assombrir fortement ce tableau déjà peu réjouissant. Il entravera sérieusement l'agriculture en Afrique, en contractant les zones adaptées à l'agriculture,

en écourtant les campagnes et en amenuisant les rendements de l'agriculture pluviale. Il aggraverait également les difficultés énergétiques en tarissant les flux hydriques des barrages hydroélectriques ainsi que les ressources bioénergétiques, ralentissant ainsi encore plus le développement industriel du continent, en particulier celui des agro-industries.

Ce sombre tableau de l'état et du devenir de l'agriculture et de l'énergie s'explique largement par les actions menées à bien à ce jour, et il dépend des engagements qui seront pris pour exploiter et développer les ressources agricoles et énergétiques considérables de l'Afrique. À cet égard, nous nous accordons tous à dire que les résultats sont aujourd'hui bien en deçà de ce qui est à la fois nécessaire et possible. Comme seulement 4 pour cent des ressources hydriques du continent sont exploitées aujourd'hui, moins de 10 pour cent des terres agricoles sont irriguées et 7 pour cent seulement du potentiel hydroélectrique de la région est utilisé. Il existe incontestablement une marge de manœuvre considérable.

Bien sûr, des engagements politiques ont récemment été pris et renouvelés à haut niveau pour développer l'agriculture et les ressources hydriques et énergétiques de l'Afrique; par exemple, à Maputo en 2003, ici à Syrte en 2004, à Johannesburg en 2005, à Abuja en 2006 et à Sharm El Sheikh en 2008. Pourtant, beaucoup reste à faire pour assurer leur suivi et traduire ces engagements en des actions efficaces. Le récent rapport établi par la Commission de l'Union africaine et l'Unité agriculture du NEPAD apparaît à cet égard très éloquent. Selon lui, seuls sept pays avaient satisfait en 2007 à l'engagement de Maputo d'allouer à l'horizon 2008 au moins 10 pour cent des ressources budgétaires nationales au développement agricole et rural.

On comprend bien que l'affectation des ressources budgétaires des pays africains, qui sont accaparées par la réalisation des OMD et les impératifs de développement durable, pose de grandes difficultés. Il convient pourtant de souligner qu'investir en temps opportun dans les ressources hydriques pour libérer le plein potentiel des secteurs de l'agriculture et de l'énergie contribuerait largement à stimuler la croissance économique globale et l'emploi, ouvrant ainsi aux pays africains une voie sûre pour sortir de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Dans ce domaine, la coopération et l'intégration régionales pourraient s'avérer très utiles. En effet, les décisions adoptées au Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire pour fédérer et articuler les initiatives en vue d'élaborer de manière systématique une chaîne de valeurs intégrée pour les aliments et produits agricoles stratégiques valoriseraient grandement la mise en œuvre du Programme détaillé du NEPAD pour le développement de l'agriculture africaine. De même, les partenariats public-privé visant à développer les ressources hydriques et énergétiques communes de l'Afrique renforcent naturellement la coopération et l'intégration régionales. Une attention particulière devra donc être accordée à l'avenir à l'élaboration et à la mise en œuvre de mécanismes et de mesures efficaces visant à réaliser le plein potentiel de l'intégration régionale.

En complément des efforts engagés par l'Afrique pour mobiliser et investir davantage de ressources nationales dans l'agriculture et l'énergie, il est impératif que les partenaires de développement donnent la priorité au respect de leurs engagements à l'égard du continent. Sur ce plan malheureusement, l'action est encore bien loin de joindre la parole.

Comme vous le savez, la CEA s'engage à contribuer le plus possible à la quête du développement durable de l'Afrique. L'eau, l'agriculture et l'énergie ont représenté à cet égard des priorités constantes. Nous sommes aujourd'hui engagés dans des partenariats, en particulier avec la FAO et l'ONUDI, pour aider les pays africains et leurs communautés économiques régionales à élaborer et à appliquer les critères technologiques, infrastructurels, institutionnels et politiques d'une approche régionale favorisant le développement des chaînes de valeur des produits alimentaires et agricoles stratégiques.

En partenariat avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, nous avons élaboré et mis en œuvre un programme sur le climat pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique) pour contribuer à relever le défi du changement climatique. Ce programme vise à renforcer les capacités des principales institutions et parties prenantes africaines à améliorer, dans les secteurs sensibles au climat, leurs données et

observations climatiques, leurs services d'information, leurs politiques et leurs pratiques de gestion du risque, l'accent étant mis sur l'eau, l'agriculture et l'énergie. Pour favoriser la mise en œuvre politique et gérer la conduite du Programme, la CEA a également impulsé la création d'un Centre africain sur la politique climatique pour aider les pays africains à intégrer les questions de changement climatique à leurs politiques et cadres de développement et orienter le processus connexe d'investissement.

Pour conclure, permettez-moi de souligner que l'accent mis par cette Conférence de haut niveau sur les résultats pratiques, en vue de réaliser des progrès décisifs pour le développement de l'eau pour l'énergie et l'agriculture en Afrique, apparaît à la fois opportun et crucial. À la CEA, nous nous réjouissons à la perspective d'apporter notre plein concours à la mise en œuvre des conclusions de cet événement.

Merci de votre attention.

**ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU
RÉSEAU DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE
PRODUCTEURS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (ROPPA),**

M. CHEIKH MOUHAMADY CISSOKO

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne), 15-17 décembre 2008

Après le Forum sur la terre à Porto Alegre, nous voici réunis en Afrique sur les ressources en eau de notre continent.

Merci à la FAO, à l'Union Africaine et la Libye d'associer le Forum Paysans Africains dans cette importante rencontre.

Majoritaire encore en Afrique, au Sud du Sahara, les paysans sont consommateurs de l'eau pour leurs besoins humains (alimentation, hygiène et propreté) et pour produire des productions alimentaires.

Cette ressource indispensable à nos vies nous provient des pluies captées directement ou récupérées à partir des cours d'eau externes et internes.

L'abondance de l'eau a favorisé chez nous une croyance populaire « la gestion de l'eau est de la responsabilité de Dieu ou des Ancêtres » ou « certaines crises sont des punitions pour nos fautes... ».

Des informations scientifiques de plus en plus disponibles et traitées par des institutions africaines et nos chercheurs permettent de constater ce qui suit:

1. Les pluies sont de plus en plus perturbées et leur quantité est en baisse (voir anomalies annuelles des précipitations (%)) sur terre de 1900 à 2005, Amadou, Th. Gaye, 2008 – *Projected Patterns of Precipitation Changes*, mêmes auteurs – *Indice Pluviométrique au Sahel 1905-2005* (Agrimet data), Abdou Ali et Thierry Lebel).
2. Les pluies ont un impact sur les ressources en eau et sont un agent principal des érosions (2006 *Annual rainfall index*).
3. Les ressources en eau en Afrique seront insuffisantes vers 2025 (voir Sharma *et al.*, 1996) disponibilité de l'eau dans les réseaux hydrographiques.
4. Plusieurs États en Afrique au Sud du Sahara peuvent perdre leurs cours d'eau si nous n'anticipons pas, voir le cas du lac Tchad – *Atlas of our Changing Environment*, UNEP – Grid Arendal.
5. Les sages et anciens montrent la rapidité des menaces et indiquent périodiquement la baisse des niveaux des cours d'eau et les relations indicibles entre les pluies, la qualité et quantité des terres arables et la disponibilité des ressources forestières.

Les interrogations et les inquiétudes sont perceptibles dans nos villages, communautés et chez les chercheurs et décideurs.

Loin de conclure, les réseaux paysans d'Afrique notent avec amertume et grande inquiétude:

- la baisse de l'écoulement dans nos principaux cours d'eau pourrait se poursuivre;
- l'accélération de l'ensablement sous prise chaque décennie de milliers d'hectares de bas-fonds, de marigots et rivières;
- les zones humides continentales sont en péril;

- la baisse du niveau de recharge des eaux souterraines s’amplifie;
- la qualité de l’eau se dégrade; et
- l’accès aux ressources naturelles utiles sera le plus grand défi pour gérer les risques de conflits pour une population de plus de 1,5 milliard dans 30 ans.

Ce qui nous fait dire que notre chère Afrique risque fort d’être très vulnérable à la variabilité et à l’évolution climatique en raison de tout ce qui précède et surtout notre faible capacité d’adaptation et d’anticipation.

Est-ce donc la fin de notre aventure? Surtout pas. On peut agir et réagir.

Je pense que l’engagement des Chefs d’État à se mobiliser pour la navigation et la production d’énergie sont deux programmes qui obligeront les investissements et la proximité avec les cours d’eau.

L’élevage de poissons et le développement de l’irrigation sont des mesures pour mieux gérer les ressources et les protéger.

Le développement de la culture du riz et maïs nous engage à protéger nos bas-fonds.

Trois pistes parmi des centaines, mais je pense que la base de toute action et sa chance de réussite, c’est d’informer et de mobiliser les peuples, soutenir la recherche, l’action, et les projets d’analyses multidisciplinaires, soutenir les indicateurs de création des richesses, encourager les énergies propres, prendre le temps et prévoir des ressources pour mobiliser les Africains sur les défis et opportunités de leur temps et de leur avenir.

Les Réseaux paysans de l’Afrique Centrale, Afrique de l’Est, Afrique Australe, Afrique de l’Ouest, engagés dans la construction de la Continentale des Paysans Africains, adressent leurs salutations aux paysans libyens et du Maghreb, félicitent la FAO pour ses actions d’interpellation et d’échanges, remercient l’Union Africaine et la Commission Economique pour l’Afrique pour leur mobilisation et encouragent les Chefs d’État à prendre rendez-vous avec l’histoire en décidant sur le faisable et l’opportun.

Merci de votre attention.

ANNEXE 2

Ordre du jour et calendrier adoptés

LUNDI 15 DÉCEMBRE**9 h 30 – 13 heures****Séance plénière****Ouverture de la Conférence**

Élection du Président et des Vice-Présidents et nomination du Rapporteur (1)

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (2)

Établissement du Comité de rédaction de la Déclaration de la Conférence et autres dispositions (3)

- Allocution du représentant du pays hôte
- Allocution du Directeur général de la FAO
- Allocution du représentant de l'Union africaine
- Allocution du représentant du Conseil des ministres africains de l'eau
- Allocution du représentant de la Banque africaine de développement
- Allocution du représentant de la Commission économique pour l'Afrique
- Allocution du représentant de la Banque islamique de développement
- Allocution du représentant des organisations d'agriculteurs
- Déclarations des chefs de délégation

Déjeuner**14 h 30 – 18 h 30****Séance plénière**

Déclarations des chefs de délégation

14 h 30 – 16 h 30**Événement parallèle**

Banque africaine de développement: Approche stratégique de la question de l'eau pour l'agriculture et l'énergie

16 h 30 – 18 h 30**Événement parallèle**

1. Communauté des États sahélo-sahariens: Crise alimentaire dans les États de la Communauté des États sahélo-sahariens: mesures d'urgence et perspectives durables
2. Initiative pour l'utilisation agricole de l'eau en Afrique (AgWA): Nouveau partenariat pour le financement de l'eau pour l'agriculture en Afrique

20 heures – 22 heures

Dîner officiel

MARDI 16 DÉCEMBRE

10 heures – 12 h 30 **Comité plénier (Première séance)**

Perspectives concernant les besoins alimentaires et énergétiques à l'horizon 2015 et projections pour 2030-2050 (4.1)

10 heures – 12 h 30 **Comité de rédaction**

Examen du projet de Déclaration

Déjeuner

14 h 30 – 16 h 30 **Comité plénier (Deuxième séance)**

Définir les enveloppes d'investissement pour la maîtrise de l'eau en Afrique (4.2)

16 h 30 – 18 h 30 **Comité plénier (Troisième séance)**

Mécanismes de financement et stratégies de mise en œuvre pour la maîtrise de l'eau en Afrique (4.3)

14 h 30 – 17 h 30 **Comité de rédaction**

Examen du projet de déclaration

MERCREDI 17 DÉCEMBRE

9 h 30 – 11 h 30 **Table ronde**

Sauvons le lac Tchad (5.1)

11 h 30 – 13 heures **Table ronde**

Partenariat pour le financement de l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique (5.2)

11 h 30 – 13 heures **Événement parallèle**

ADEA: Transfert de technologies dans les secteurs de l'eau et de l'énergie en Afrique

Déjeuner

15 heures – 16 heures

Adoption du rapport et Déclaration finale (6)

16 heures – 16 h 30

Cérémonie de clôture

16 h 30 – 17 h 30

Conférence de presse

ANNEXE 3

Composition du Comité de rédaction

Président - Jamahiriya arabe libyenne: M. Ali RAHUMA

Algérie: M. Omar BOUGUERA

Directeur de l'hydraulique agricole, Ministère des ressources en eau

Congo: M. Charles NGANGOUE

Président du Comité technique consultatif du Conseil des ministres africains de l'eau

Guinée: M. N'Famara CONTE

Directeur national du génie rural, Ministère de l'agriculture

Kenya: M. Daniel Kdwoli BARASA

Directeur général du National Irrigation Board (Conseil national de l'irrigation)

Lesotho: M. Mohale SEKOTO

Secrétaire principal, Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire

M. Bataung LELEKA

Secrétaire principal, Ministère des ressources naturelles

Maroc: M. El Mahdi ARRIFI

Ingénieur principal, Administration du Génie Rural,

Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime

Mozambique: M. Delario SENGO

Chef du Bureau des cours d'eau internationaux

Tanzanie: M. Mbogo Paul FUTAKAMBA

Directeur de l'irrigation, Ministère de l'eau et de l'irrigation

Zimbabwe: M. Conrade ZANRI

Directeur adjoint, Ministère de l'agriculture

ANNEXE 4

Rapports sur les évènements parallèles

a) Banque africaine de développement (BAfD) – Approche stratégique relative à l'eau pour l'énergie et l'agriculture

Le Groupe de travail de cet événement parallèle était présidé par M. Ali Abou-Sabaa, Directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie de la BAfD. Y ont participé: Mme Rhoda Peace Tumusiime, Commissaire de l'Union africaine chargée de l'économie rurale et de l'agriculture, M. Bruno Itoua, Président du Conseil des ministres africains de l'eau (Ministre de l'énergie et de l'hydraulique de la République du Congo) et M. Alex Blériot Momha, membre de la Commission du Bassin du lac Tchad.

Les experts de la BAfD ont effectué trois présentations, respectivement sur: i) la stratégie de la Banque dans les secteurs de l'eau et de l'énergie; ii) le soutien à des activités en projet et en cours sur le développement hydroélectrique en Afrique; iii) les utilisations polyvalentes de l'eau. Les questions essentielles suivantes ont été mises en avant dans les présentations:

- La BAfD est en train de mettre en place des interventions stratégiques pour les trois à six prochaines années pour mobiliser 10 à 11 milliards d'USD dans les infrastructures, y compris l'eau pour l'agriculture et l'énergie, dont 15-20 pour cent au moyen des cadres régionaux existants, entre autres le NEPAD.
- La BAfD a intégré l'évaluation des impacts du changement climatique dans les critères essentiels de financement de projets sur les infrastructures.
- La stratégie adoptée à moyen terme (2008-2012) est de promouvoir la croissance de l'agriculture en tant que moyen efficace de réduire la pauvreté dans les zones rurales.
- L'augmentation de la capacité de stockage d'eau d'un pour cent au cours des six prochaines années dans le cadre du Plan de développement hydrologique et la mise en service du mécanisme relatif aux engrais en Afrique sont autant de domaines prioritaires d'intervention de la Banque.
- Une liste de plusieurs pays prioritaires à soutenir dans le domaine de l'eau pour l'agriculture moyennant une enveloppe de 2 225 milliards a été dressée.
- La BAfD joue un rôle catalytique pour attirer d'autres investisseurs, y compris à l'aide de partenariats publics et privés pour mobiliser des ressources pour le développement hydroélectrique en Afrique. Le barrage hydroélectrique d'Inga conçu en République démocratique du Congo pour fournir de l'électricité aux pays voisins a été présenté comme une illustration du soutien de la Banque à la mise en place de réseaux électriques communs.
- La BAfD envisage actuellement d'allouer une enveloppe de 4 milliards d'USD au titre du programme de production hydroélectrique pour prendre en charge environ 20 pour cent du financement du projet. Les États pourraient emprunter mais leur priorité nationale doit être le développement énergétique.
- Pour réussir, les projets doivent être polyvalents et la répartition des dépenses et des bénéfices doit être envisagée dès le départ. Les projets doivent prendre en compte dans leur conception les aspects relatifs au contrôle et à la compétence nationale (souveraineté nationale, prise de participation, etc.).

Au cours des débats, il a été souligné qu'il fallait agir d'urgence pour répondre aux besoins primordiaux des populations rurales en énergie et intrants pour le secteur agricole. La question de l'appropriation et des investissements budgétaires effectués par les pays eux-mêmes en fonction des priorités définies dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'agriculture a été soulignée, ainsi que la nécessité de prendre en compte un environnement financier en mutation à

l'heure où entrent en scène de nouveaux acteurs tels que la Chine, le Brésil et l'Inde, qui sont intéressés par le secteur agricole.

b) Crise alimentaire dans les pays de la Communauté des États sahélo-sahariens – interventions d'urgence et perspectives durables

Plusieurs initiatives impulsées par les États membres, l'Union africaine et leurs partenaires sont en cours pour mettre un terme au sentiment d'insécurité dû à la hausse des prix des denrées alimentaires. Ces initiatives, engagées à tous les niveaux, visent à fournir une aide d'urgence aux agriculteurs et à établir des politiques d'investissement dans l'agriculture à moyen et long termes.

L'objectif de cet événement est de mobiliser davantage d'intervenants pour mieux coordonner les efforts et définir des mesures de nature à améliorer l'efficacité des interventions en faveur de populations vulnérables. Les mesures prises jusqu'à présent dans ce sens ont été présentées par différentes organisations, comme décrit ci-dessous.

- Dans sa présentation au format PowerPoint, le représentant de la Communauté des États sahélo-sahariens a résumé les activités entreprises pour remédier à la crise alimentaire. Les problèmes agricoles en Afrique sont d'ordre structurel plus que conjoncturel. Il est nécessaire de disposer de données pour les indicateurs et de renforcer les capacités.
- L'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires se déroule en deux phases: 1) aide d'urgence et 2) stabilisation de la situation par la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la capacité de récupération, en considérant non seulement la production agricole elle-même, mais aussi les problèmes des routes de transport, des marchés, etc.
- La BAFD est intervenue: 1) en fournissant des semences et des engrais; 2) en planifiant pour augmenter la capacité de stockage d'eau d'un pour cent dans les années à venir; 3) en mettant en œuvre un programme visant à améliorer la production de céréales, en commençant par le riz (NERICA); 4) en fournissant des ressources pour améliorer la gestion de projets grâce à des activités de formation dans les différents ministères et 5) en donnant une plus grande priorité à des projets en rapport avec la production agricole.
- L'UA-NEPAD a mis en avant la nécessité de se recentrer sur l'agriculture, d'harmoniser les interventions des donateurs pour renforcer les capacités et de réduire les lacunes en ce qui concerne les connaissances au sein des organisations d'agriculteurs et des ONG.

Il a été recommandé que:

- L'Union africaine et la Communauté des États sahélo-sahariens prennent des dispositions en vue de mettre en commun l'expérience acquise en matière de maîtrise de l'eau par les pays d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du nord qui ont accumulé une bonne expérience. La BAFD a été invitée à prêter son aide pour préparer un programme de coordination de l'aide technique. Il faut prêter toute l'attention nécessaire aux avantages comparatifs de chaque sous-région. À ce sujet, la collaboration entre la Communauté des États sahélo-sahariens et l'UEMOA a été mentionnée.
- Il faut mettre l'accent sur l'importance de l'intégration sous-régionale ainsi que sur la collaboration sur le niveau des bassins versants, l'électrification et le commerce de denrées alimentaires.
- Le programme de subventions mis en œuvre au Malawi pour aider les agriculteurs à avoir accès aux intrants agricoles a suscité un grand intérêt et de nombreux

enseignements peuvent en être tirés. On peut aussi s'inspirer de l'expérience du Maroc dans le domaine de l'agriculture moderne et de l'agriculture sociale.

- L'instabilité politique, économique et législative ont été considérées comme des obstacles majeurs au développement agricole durable et la volonté politique a été préconisée pour créer un environnement politique, législatif et économique favorable.

c) Initiative AgWA, un nouveau partenariat pour l'eau à usage agricole en Afrique

Le rapport sur le partenariat AgWA a été présenté par le consultant. Depuis quelque temps, l'importance de l'eau à usage agricole pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire est de plus en plus reconnue. Les gouvernements nationaux, aussi bien que les organisations internationales d'aide au développement, recentrent à l'heure actuelle leurs activités sur l'eau à usage agricole et cherchent de nouvelles modalités pour intégrer cette question dans les activités de politique générale et d'aide au développement. Une mesure décisive dans ce sens a été prise à Tunis lors de la première Semaine africaine de l'eau en mars 2008, avec la création d'un nouveau partenariat pour l'eau à usage agricole en Afrique (AgWA).

L'initiative AgWA vise à réengager les partenaires du développement et les responsables politiques sur la question de l'eau pour l'agriculture. Il s'agit d'un instrument destinée à mobiliser les volontés politiques pour développer les investissements dans l'eau à usage agricole. La principale composante de l'AgWA comprend:

- Des activités de sensibilisation pour diffuser des messages positifs et cohérents sur l'eau à usage agricole.
- La promotion de la mobilisation de ressources pour le développement de l'infrastructure d'adduction d'eau et les investissements dans ce domaine.
- L'harmonisation des programmes et approches des partenaires pays par pays.
- L'échange et l'acquisition de connaissances.

Certains partenaires ont déjà soumis leurs contributions potentielles à l'AgWA (BAfD, FAO, Commission internationale des irrigations et du drainage (CIID), Institut international de gestion des ressources en eau, Banque mondiale, NEPAD et FIDA), mais d'autres doivent encore le faire. La participation reste ouverte. Il a été convenu que le Secrétariat de l'AgWA serait accueilli par la BAfD et deviendrait opérationnel dès que possible. La prochaine réunion de l'AgWA aura lieu à l'occasion d'une rencontre internationale telle que le cinquième Forum mondial de l'eau.

d) Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA) – Transfert de technologies dans les secteurs de l'eau et de l'énergie en Afrique

Une cinquantaine de personnes ont assisté à cet évènement, qui a eu lieu le dernier jour de la conférence. Six ministres africains ont participé aux débats, notamment S. E. Bruno Jean Richard Itoua, Président du Conseil des ministres africains de l'eau.

Au cours de la conférence, le représentant de la Banque africaine de développement a souligné la faible capacité d'absorption des pays concernant l'investissement (en particulier le manque de capacités humaines). *M. Itoua a déclaré que le défi consistait à présent à aider le secteur privé africain à émerger pour réduire le fossé existant.*

L'association ADEA (dont le siège se trouve en France) a été créée pour faciliter la mobilisation des petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) européennes en Afrique. Environ 50 entreprises sont membres de l'ADEA, qui s'attache à contribuer à

l'émergence du secteur privé local afin de promouvoir une collaboration permanente plus locale. Trois entreprises appartenant au groupement ADEA ont fait une présentation de leur expérience:

- La *Compagnie Nationale du Rhône* (CNR), spécialisée dans l'aménagement des cours d'eau (navigation, production hydroélectrique et irrigation). Le domaine d'intervention principal de la CNR est la vallée du Rhône, mais elle a récemment travaillé sur le transfert de connaissances pour des activités dans le bassin du Niger.
- *Michaud Export*: Cette société travaille dans le domaine de l'électrification rurale à petite échelle (petits systèmes de 20 à 500 W avec distribution limitée). Le Congo, la Guinée, Madagascar et le Mali ont adopté ces systèmes (appelés « Aladin »).
- *Sylene*: Cette entreprise a un savoir-faire en matière d'automatisation des systèmes d'approvisionnement en eau et d'irrigation. Elle a élargi son expérience au Mali (avec des techniciens tous maliens).

Trois grandes questions ont été soulevées au cours de l'évènement parallèle:

- i) Peut-on solliciter le secteur privé des pays du Nord pour avoir un engagement à long terme avec des objectifs spécifiques pour transférer des technologies au Sud?
- ii) Comment promouvoir l'intervention des PME/PMI?
- iii) Les mécanismes de financement existants sont-ils adaptés à ces PME/PMI?

L'évènement parallèle s'est achevé par une invitation officielle du Directeur général de la FAO à assister au prochain Forum EURAFRIC en octobre 2009 à Lyon (France).

APPENDICE

Déclaration adoptée par la Conférence

NOUS, les ministres et chefs de délégation des États africains réunis pour la Conférence sur « L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique » à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) du 15 au 17 décembre 2008;

Inspirés par la vision du Guide de la Grande Révolution d'une Afrique forte capable de relever les défis d'un monde de plus en plus globalisé;

Réaffirmant notre engagement à l'égard des principes et objectifs stipulés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine et dans son programme pour un Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) visant à promouvoir la coopération et l'intégration entre nos pays dans tous les domaines afin de relever le niveau de vie de nos populations et d'assurer le bien-être des générations futures;

Réaffirmant notre engagement en faveur de la Vision africaine de l'eau 2025 et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et plus particulièrement de ceux ayant trait à l'eau et à l'éradication de la pauvreté et de la faim;

Rappelant l'engagement des chefs d'État et de gouvernement figurant dans la Déclaration de Maputo de 2003 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et dans la Déclaration de Syrte de 2004 sur les défis auxquels se heurte le développement intégré et durable de l'agriculture et de l'eau en Afrique;

Rappelant la Déclaration de l'Union africaine sur le changement climatique et le développement en Afrique de 2007;

Rappelant la Déclaration ministérielle de 2008 et les conclusions de la première Semaine de l'eau en Afrique, convoquée par le Conseil ministériel africain sur l'eau et accueillie par la Banque africaine de développement à Tunis;

Rappelant la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement;

Rappelant la Déclaration de 2008 de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies;

Rappelant le onzième Sommet de l'Union africaine, tenu en 2008, sur la réalisation des OMD relatifs à l'eau et à l'assainissement;

Rappelant l'initiative prise par la Banque africaine de développement d'accroître le stockage de l'eau en Afrique de 1 pour cent sur une période de six ans et de réduire les pertes après récoltes de 3 pour cent dans les mêmes délais;

Reconnaissant que l'eau est et restera une ressource clé pour le développement économique, social et environnemental, ainsi que pour l'éradication de la pauvreté et de la faim en Afrique et que l'eau, l'assainissement et l'énergie sont des conditions préalables indispensables au développement du capital humain de l'Afrique;

Reconnaissant la vulnérabilité des économies et des systèmes de production agricole africains face à la variabilité du climat et au changement climatique et les défis posés par la dégradation de l'environnement;

Reconnaissant que les défis auxquels le continent doit faire face en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, la demande énergétique et la lutte contre les effets négatifs du changement climatique dépassent les moyens dont disposent les pays individuellement et supposent par conséquent que les pays agissent conjointement aux niveaux sous-régional, régional et continental;

Reconnaissant le rôle important joué par les exploitations agricoles familiales dans la production agricole et la gestion des ressources naturelles;

Inquiets de la dégradation progressive de la productivité agricole du continent, de l'impact croissant des importations alimentaires sur la balance commerciale, de la vulnérabilité face à la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'insuffisance des capacités de réaction;

Inquiets du niveau d'insécurité alimentaire et des incidences de la hausse et de l'instabilité des prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire des populations démunies d'Afrique;

Inquiets du faible niveau d'utilisation de l'eau et des terres en Afrique;

Inquiets de la situation actuelle du lac Tchad, des effets négatifs qui en résultent et de la nécessité urgente d'intervenir pour éviter une catastrophe humanitaire et environnementale;

Conscients du fait que l'agriculture africaine est sous-financée depuis des décennies et que les projets de maîtrise de l'eau pour l'agriculture et l'énergie n'ont pas été suffisamment développés;

Conscients de la nécessité d'investir davantage dans le développement de l'eau pour l'agriculture pour assurer la croissance agricole, éliminer la faim et la pauvreté, encourager le développement économique et accroître l'emploi;

Sachant que l'amélioration de la productivité agricole ne dépend pas seulement d'une meilleure gestion de l'eau dans les systèmes d'agriculture pluviale ou irriguée, mais aussi de l'application judicieuse d'autres intrants agricoles, de la disponibilité de services, de l'accès aux marchés et de la stabilité et de l'équité des prix des produits agricoles;

Notant les progrès accomplis par l'Union africaine dans l'établissement de son programme NEPAD, le processus en cours d'intégration économique de l'Afrique et la nécessité de mettre en place des mécanismes de coopération et de partenariat dans les secteurs agricole et énergétique, pour tenter de libérer le continent du fléau du sous-développement et de la marginalisation continue dans une économie mondialisée;

Reconnaissants de l'appui continu des partenaires régionaux et internationaux aux secteurs hydrique, agricole et énergétique africains et encourageant les partenaires pour le développement à appuyer encore davantage la mise en valeur de l'eau pour l'agriculture en Afrique;

Considérant que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour créer un environnement propice à une accélération des investissements dans le secteur hydrique.

Se félicitant de la proposition faite par la FAO de convoquer en 2009 un Sommet mondial sur la sécurité alimentaire réunissant des chefs d'État et de gouvernement dans le but d'assurer un large consensus sur l'éradication rapide et définitive de la faim de notre planète en renforçant la cohérence de la gestion de la sécurité alimentaire mondiale et en trouvant chaque année 30 milliards d'USD pour investir dans les infrastructures hydrique et rurale, afin d'augmenter la productivité agricole dans le monde en développement;

Déterminés à accorder la priorité à l'exécution de programmes hydriques, agricoles et énergétiques intégrés à l'appui du développement durable de l'Afrique;

NOUS NOUS ENGAGEONS À:

Adopter des politiques rationnelles et les réformes institutionnelles en découlant aux fins de la mise en valeur de l'eau aux niveaux national, régional et continental de façon à pouvoir tirer pleinement parti des possibilités offertes par les secteurs agricole et énergétique;

Appuyer le NEPAD et en particulier l'exécution du pilier I de son Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et à mettre en œuvre le Nouveau

partenariat pour le financement de l'eau pour l'agriculture (AgWA) afin d'accélérer la réalisation des objectifs du Programme détaillé relatifs à l'expansion de la superficie faisant l'objet d'une gestion durable des terres et d'une maîtrise fiable de l'eau.

Appeler les États à accélérer la réalisation de l'engagement pris à Maputo en 2003 d'allouer 10 pour cent de notre budget national à la promotion de la production agricole;

Adopter une politique globale d'appui à la productivité agricole qui tienne compte de l'eau, des intrants agricoles, de la capacité technique, des systèmes fonciers, des marchés et de l'environnement institutionnel, qui doit être équitable et favorable aux petits exploitants;

Engager le Conseil ministériel africain sur l'eau à promouvoir une approche multidisciplinaire, intersectorielle et sans exclusives pour l'établissement de politiques et de plans de gestion des ressources en eau du continent;

Adopter un cadre pragmatique, impulsé par la demande et progressif pour l'investissement dans la mise en valeur de l'eau à l'appui de l'agriculture et de l'énergie, qui couvre la maîtrise de l'eau à petite échelle, l'amélioration des infrastructures hydriques existantes et la mise en valeur des grands bassins versants;

Engager les donateurs et les partenaires pour le développement à aider l'Afrique à adopter rapidement des systèmes de gestion durable de l'eau à l'appui de l'agriculture et de l'énergie;

Inviter les partenaires et les institutions d'appui au développement, dont la FAO, la Banque africaine de développement et d'autres organismes, à renforcer les mécanismes de préparation de projets de façon à accélérer l'investissement dans l'eau pour l'agriculture et l'énergie;

Engager la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale ainsi que les banques régionales de développement à assurer le financement, notamment, de projets de développement ayant trait à l'eau pour l'agriculture et l'énergie;

Demander au Conseil ministériel africain sur l'eau d'élaborer, avec l'appui de l'ONU-Eau-Afrique, des directives claires concernant l'exécution de projets hydriques intéressants plusieurs bassins versants;

Appuyer les efforts faits par la Commission économique pour l'Afrique et les Organisations économiques régionales africaines pour renforcer la production d'énergie propre sur le continent, notamment en encourageant l'exploitation du vaste potentiel hydroélectrique et en renforçant les bassins usiniers régionaux;

Encourager la conclusions d'accords bilatéraux et régionaux sur le partage des ressources hydriques et renforcer les organisations existantes au niveau des bassins fluviaux et lacustres pour promouvoir la mise en valeur et la gestion durables des ressources en eau, conformément au droit international, notamment aux accords conclus entre États riverains;

Encourager l'intégration accélérée du réseau énergétique du continent, l'aménagement des chutes d'eau pour la production d'électricité et la production à petite échelle d'énergie hydraulique afin d'accélérer l'électrification des zones rurales;

Mettre au point un cadre de politiques cohérentes en matière de coopération entre le secteur public et le secteur privé susceptible d'attirer davantage de capitaux privés dans les secteurs agricole, hydrique et énergétique;

Engager les communautés économiques régionales africaines à élaborer ou renforcer des instruments régionaux appropriés sur la gestion intégrée des ressources en eau et à promouvoir le

renforcement des centres d'excellence régionaux et des réseaux pour l'agriculture, l'énergie hydraulique, la gestion de l'eau, le changement climatique, la désertification, la sécheresse, les inondations et la gestion de l'environnement;

Créer, avec l'appui de la FAO, un système d'information sur la production agricole pour la sécurité alimentaire et l'échange de produits entre marchés et pays;

Déployer les efforts nécessaires pour renforcer les capacités nationales et régionales en tant que composante intégrale de chaque plan d'investissement national qui devrait être axé sur l'optimisation de l'utilisation des ressources en eau à l'appui de la sécurité alimentaire et énergétique et de la lutte contre la pauvreté, tout en soulignant la nécessité de protéger l'environnement;

Créer des organes exécutifs de haut niveau chargés d'intégrer les ressources aux niveaux national et régional en Afrique;

Encourager et renforcer la coopération entre les services météorologiques et hydrologiques nationaux, les centres régionaux sur le climat, les organisations économiques régionales, le Centre africain d'applications météorologiques pour le développement, les centres de recherche et d'autres institutions pour tout ce qui touche à la variabilité du climat et au changement climatique, aux fins de la mise au point d'outils d'aide à la prise de décisions;

Renforcer les systèmes d'alerte rapide aux niveaux national et régional et appuyer leur mise en place là où il n'en existe pas encore, ainsi que leur coordination au niveau du continent, afin d'éviter l'impact négatif des sécheresses, de la désertification, des inondations, des catastrophes naturelles et des ravageurs;

Appuyer la recherche et le développement axés sur les énergies renouvelables et l'agriculture en Afrique afin d'améliorer la résistance et l'adaptation du continent au changement climatique;

Harmoniser les stratégies d'adaptation au changement climatique et les politiques, programmes et activités de développement aux niveaux national et régional, avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;

Lancer un appel aux États Membres de la Commission du bassin du lac Tchad pour qu'ils redoublent d'efforts et aux donateurs et partenaires pour le développement pour qu'ils fournissent une assistance immédiate pour sauver le lac Tchad et son bassin d'une catastrophe humanitaire et environnementale imminente;

Engager la Commission de l'Union africaine à établir une feuille de route et un mécanisme pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la présente Déclaration, en étroite collaboration avec la FAO, la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique, le NEPAD et la Jamahiriya arabe libyenne.